

# Bodleian Libraries

UNIVERSITY OF OXFORD

This book is part of the collection held by the Bodleian Libraries and scanned by Google, Inc. for the Google Books Library Project.

For more information see:

<http://www.bodleian.ox.ac.uk/dbooks>



This work is licensed under a Creative Commons Attribution-NonCommercial-ShareAlike 2.0 UK: England & Wales (CC BY-NC-SA 2.0) licence.

*Épisodes Mémorables de l'Histoire de France*

HISTOIRE · DE  
JEANNE · D'ARC

*Guizot*

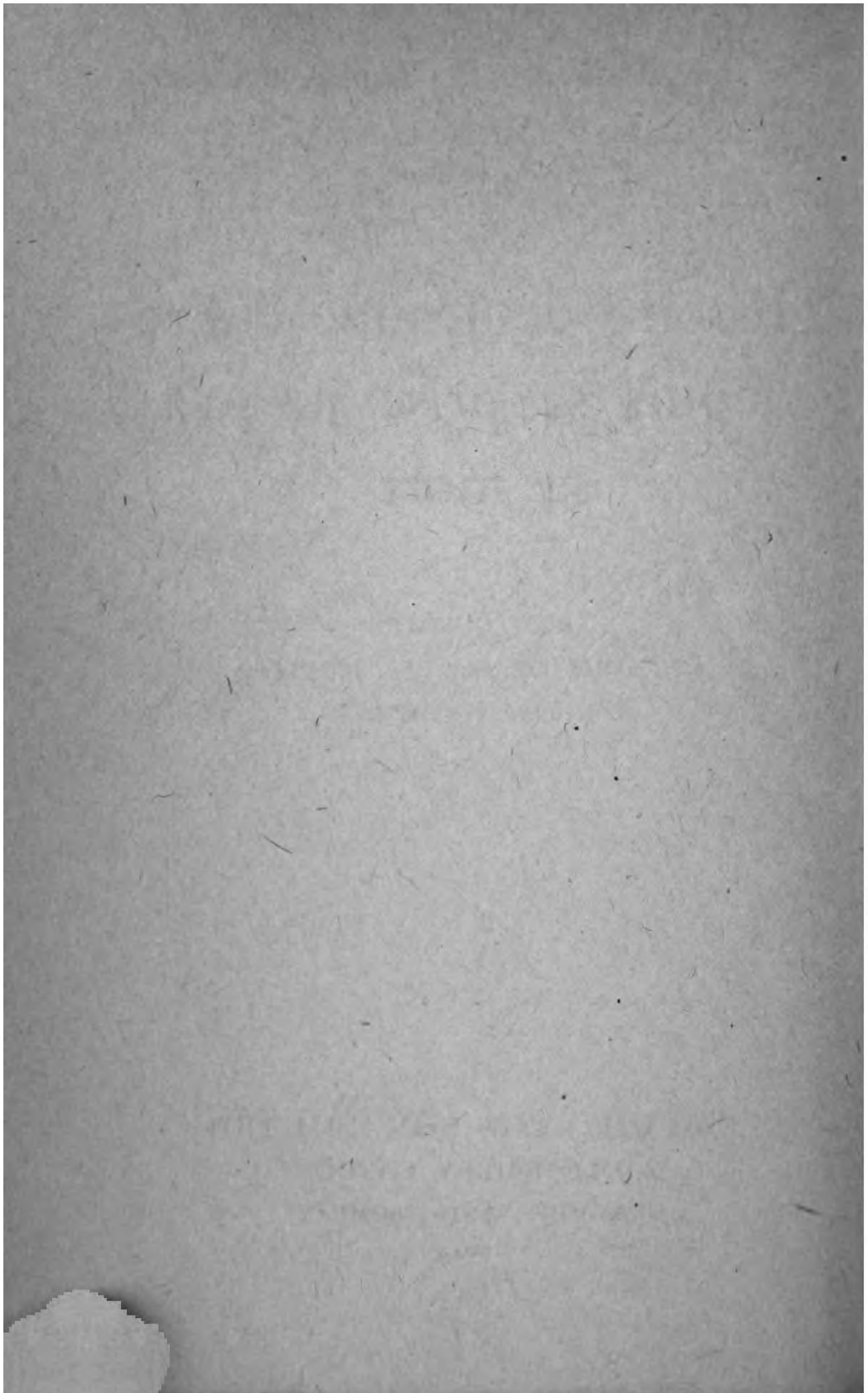


BLACKIE AND SON LIMITED

374.8.  
14.

23745 f. 124





*Épisodes Mémorables de l'Histoire de France*

General Editor : LOUIS A. BARBÉ, B.A.

Officier d'Académie

---

Histoire de Jeanne d'Arc  
depuis sa prise jusqu'à  
sa mort

FROM GUIZOT'S  
*L'HISTOIRE DE FRANCE RACONTÉE*  
*À MES PETITS-ENFANTS*

BLACKIE AND SON LIMITED  
50 OLD BAILEY LONDON  
GLASGOW AND BOMBAY  
1920

ÉPISODES MÉMORABLES  
DE L'HISTOIRE DE FRANCE

*General Editor*

LOUIS A. BARBÉ, B.A.

Officier d'Académie

**Prise de la Bastille.** From MICHELET'S *Histoire de France.*

**La Route de Varennes.** From MICHELET'S *Histoire de France.*

**La Saint - Barthélemy.** From HENRI MARTIN'S *Histoire de France.*

**Les Français à la Ière Croisade.** From MICHELET'S *Histoire de France.*

**Le Prince Charles-Edouard en Écosse.** From VOLTAIRE'S *Précis du Siècle de Louis XV.*

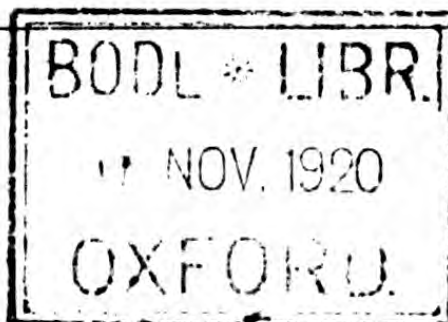
**Dernier Jours de Marie-Antoinette.** From ALPH. DE LAMARTINE'S *Histoire des Girondins.*

**Charlotte Corday la Judith de la Revolution.** From ALPH. DE LAMARTINE'S *Histoire des Girondins.*

**Delivrance d'Orleans par Jeanne d'Arc.** From M. DE BARANTE'S *Histoire de ducs de Bourgogne.*

---

BLACKIE & SON LTD., LONDON AND GLASGOW



## INTRODUCTION

---

The 6th of January, 1412, is very commonly given as the date of the birth of Joan of Arc, the Maid of Orleans. There is, however, no good authority for fixing it so exactly. Joan herself stated at her trial that she did not know when she was born; and, even as regards the year, all that can be said on the subject is that, from the comparison of known dates to be gathered from the evidence produced at Rouen, it seems probable that her birth fell within the period from 1410 to 1412. That the "jour des rois", as Twelfth Night is popularly called in France, should have been assigned to her as her birthday may be quite sufficiently and satisfactorily explained by its very name; but there is no more reason for accepting it than there is for believing in the authenticity of the stories related by a too fanciful or too credulous contemporary as to the prodigies by which her coming into the world was attended.

The parents of the young girl who, in a most wonderful manner, was to become the deliverer



of her invaded country, were Jacques d'Arc and Ysabeau Romée, a peasant couple who lived in what, for their social rank and for the circumstances of the times, may be considered to have been fairly easy circumstances. Their home was in the village of Domremy, situated on the river Meuse, about half-way between Neufchâteau and Vaucouleurs. Joan was the fourth of their children. She was brought up by them without any attempt to impart to her as much book-learning as would enable her to tell A from B; but she was taught by her mother to say the Lord's Prayer, the Ave Maria, and the Creed; and she prided herself on being able to spin and to sew as well as any woman. From an early age she was conspicuous for her piety and spent much of her time in the parish church, which adjoined her father's garden. There were three saints whom she held in special veneration, St. Catherine and St. Margaret, before whose statues she burnt votive candles in the chapels dedicated to them; and St. Michael, who was the patron saint of the district, and whose popularity was very great in those early years of the fifteenth century by reason of the share he was credited with having borne in the successful defence of that mount, in the wild Norman bay, which held his principal shrine and in their sieges of which the English had conspicuously failed, both in 1417 and 1423.

Remote as was the village of Domremy from the main theatre of hostilities, it did not escape the consequences of the English invasion, or of the

civil war between the Burgundians, who favoured the alien usurper, and the Armagnacs, who supported the rightful heir to the throne. Bands of lawless mercenaries, with little regard for any distinction between friend and foe, laid waste the country around it and sometimes drove its inhabitants to seek shelter in neighbouring Neufchâteau or Vaucouleurs. Nor was the district itself free from the strife of contending factions; and party spirit ran so high that even the children of adjacent villages were affected by it and waged against each other a war in which stick and stones were freely used with disastrous results.

In this way the woeful condition of the country, the uncrowned king's precarious tenure of his dwindling realm, and the imminent danger of a national surrender to the victorious armies of England, were brought home to Joan of Arc. She appealed to her saints to remedy the evils by which France was oppressed, and it seemed to her that her prayers had been answered by them. She began to have visions in which she beheld them and heard their voices; and what they told her was that she was destined to be the deliverer of France, that she was to go forth to the help of the Dauphin, as Charles the VII was still called, and, after raising the siege of Orleans, which was closely invested by the English, to lead him to be anointed and crowned in Reims. Before long the instructions which she received from them became more precise. She was told to go to the Captain of Vaucouleurs, Robert de Baudricourt, and to ask

him for an escort to take her to Chinon, in Touraine, where Charles was holding his Court at the time. Her first reception by the rough soldier was not encouraging. To her uncle, who accompanied her, he said that she should get her ears well boxed and be sent back to her father, at Domremy. Others whom Joan met at Vaucouleurs were more favourably impressed by her earnestness and by her unfaltering belief in her mission. Under the pressure of local opinion, and after having satisfied himself by getting the parish priest to exorcise her, that whether or not she were inspired by heaven, she was at least no emissary of Satan, Baudricourt at length gave a grudging consent to Joan's journey. He wrote credentials which she was to present to the King, he gave her a sword, and he assigned to her an escort of six men. More generous than he, the friends that she had made during her stay at Vaucouleurs clubbed together and presented her with an outfit and a horse. She started on her long journey from the east to the centre of France on the 13th of February, 1429.

It took Joan and her escort ten days to traverse the country between the Meuse and the Loire. Their road lay, for a considerable distance, through hostile territory, and they were obliged to adopt precautionary measures that necessarily delayed them, but on the 23rd of the month they reached their destination. At Chinon, as at Vaucouleurs, to allay suspicion as to the source and origin of her mission was the task that first presented itself

to Joan. But her unaffected piety and her exemplary behaviour during the two days of observation to which she was subjected was so reassuring that it was decided to grant her the interview for which she had come all the long way to Court.

It was arranged that Joan's meeting with the King should provide a further opportunity of testing the validity of her claims to supernatural inspiration. When, in the evening, the Comte de Vendôme introduced her into the torch-lit hall of the palace, Charles had expressly discarded every distinctive mark by which his royal rank might be discovered, and joined his courtiers on the same footing as one of themselves. It was asserted that this trick did not succeed in deceiving or disconcerting the Maid for an instant, that she went straight to the King and would not be put off by his denial of his identity, and that she spoke to him in private of matters with regard to which none but himself could possess any knowledge. Even this did not succeed in bringing absolute conviction of her sincerity. Franciscan monks were sent to Domremy to make searching enquiry as to her home life; she herself was taken to Poitiers, where a board of learned divines questioned and cross-questioned her as to her saints, her visions, and her voices. Not till much time had been wasted over such formalities as these did Charles at length consent to accept Joan's proffered help. He presented her with a complete suit of armour, sent to the church of Fierbois for a sword which she expressed a special wish to

wear and of which the existence, as was soon reported, had been revealed to her by her voices, ordered for her a banner for which she had prescribed the pattern and the motto: "Jesus-Maria", and provided her with a military household of her own such as leaders were wont to have with them in the field. The practical step of levying an army, which was to assemble at Blois, was also adopted, and it was there that she proceeded to join it, thus beginning the militant phase of her career.

Joan's impatience to go forth at once and do battle with the English was sorely tried by the dilatoriness of preparations that dragged through many weeks. At length, on the 27th of April, 1429, with her unfurled banner borne before her and to the singing of hymns by a choir of priests, she set out from Blois at the head of some ten or twelve thousand men that were to serve as an escort to a convoy of provisions for the relief of the garrison and of the inhabitants of Orleans. Two days later she was abreast of the beleaguered city, but to her intense disappointment, for she had been most insistent in her demands to be taken at once where she should meet Fastolf and troops, she found that the Loire lay between her and the actual seat of operations. She attributed it to this disregard of the instructions given her by her "voices", that the initial step in her mission of deliverance should have met with only partial success, for it was found impossible to transport the bulk of the army and of the supplies across

the river; and it was only with some two hundred men-at-arms and a limited quantity of food that she was able to enter the town at eight o'clock in the evening on the 29th of April.

The main body of the army had returned to Blois as the nearest point where it could cross the Loire. It then made its way back by the right bank of the river, and, without meeting with any attempt at opposition on the part of the English, in front of whose forts it had to pass, entered Orleans on the 4th of May. On the same day, owing to Joan's personal efforts, an ill-concerted attack which some of the inhabitants had rashly, and on their own responsibility, made against one of the strongest English positions, was turned from imminent danger of failure to a successful achievement. On the 5th, which was Ascension Day, her wish that no fighting should profane so solemn a feast was respected. There was violent fighting on the 6th and 7th, however, but though the English offered a stubborn resistance, the enthusiasm aroused by the success which the Maid had already won was more than even their tried courage could withstand. They were everywhere obliged to abandon their strongholds. Next day it was thought that they would launch a vigorous attack, and preparations for renewed fighting were made. But it soon appeared that they had no intention to renew the struggle, but were retiring into the open country. Once again Joan succeeded in restraining the ardour of the French, who wished to harry the enemy in their retreat. The first part

of her mission was accomplished; she had obliged the English to raise the siege of Orleans. The following pages tell, in the words of M. Guizot, the sequel and the tragic close of the story of the Maid of Orleans.

# HISTOIRE DE JEANNE D'ARC

---

Le surlendemain de la délivrance d'Orléans, Jeanne partit pour aller rejoindre le roi et poursuivre, auprès de lui, son œuvre. Elle le rencontra le 13 mai à Tours,<sup>1</sup> alla au-devant de lui, son étendard à la main, la tête découverte, et s'inclinant sur son cheval, elle lui fit une profonde révérence. Charles ôta son chaperon, lui tendit la main, et "comme il sembla à plusieurs, dit une chronique contemporaine, il l'eût volontiers baisée, de la joie qu'il avait". Mais la joie du roi ne suffisait pas à Jeanne; elle le pressa de marcher avec elle contre un ennemi qui fuyait, pour ainsi dire, de lui-même, et de partir sans délai pour Reims,<sup>2</sup> où il serait sacré: "Je ne durerai guère

<sup>1</sup> Tours, ancienne capitale de la Touraine, aujourd'hui chef-lieu du département d'Indre-et-Loire, sur la rive gauche de la Loire, à 234 kil. S.-O. de Paris.

<sup>2</sup> En 496 Clovis se fit baptiser à Reims par Saint Remi; et les rois désormais voulurent, la plupart, être sacrés à Reims avec l'huile de la Sainte Ampoule qu'une colombe, d'après la tradition, avait apportée du ciel pour le baptême de Clovis. Depuis Philippe-Auguste, deux rois seulement, Henri IV et Louis XVIII ont fait exception.



plus d'un an, dit-elle, il faut songer à bien besogner cette année, car il y a beaucoup à faire." L'hésitation était naturelle à Charles, même vainqueur; son favori, la Trémoille,<sup>1</sup> et son chancelier, l'archevêque de Reims,<sup>2</sup> opposaient aux instances de Jeanne toutes les objections que leur inspirait leur mauvais vouloir: Reims était loin; ni les troupes, ni l'argent nécessaire n'étaient prêts pour un si grand voyage; on tenait conseil sur conseil pour ne rien faire. Jeanne impatientée vint un jour à Loches,<sup>3</sup> sans avis préalable, frapper doucement à la porte de la chambre de *retrait* du roi; il la fit entrer; elle se jeta à ses genoux: "Gentil dauphin, lui dit-elle, ne tenez pas tant et de si longs conseils, venez plutôt à Reims y prendre votre couronne: je suis fort aiguillonnée de vous y mener.—Jeanne, lui dit l'évêque de Castres, Christophe d'Harcourt, confesseur du roi, ne pouvez-vous pas dire au roi qui vous aiguillonne?—Ah! je vois, reprit Jeanne avec quelque embarras; eh bien, je vous le dirai; je me suis mise en oraison à ma manière accoutumée, et je me complaignais de ce que vous ne

<sup>1</sup> Georges de la Trémoille, présenté à Charles VII, en 1427, par le connétable de Richemont, ne tarda pas à exercer sur l'esprit du roi l'empire le plus absolu. Tombé en disgrâce en 1433, il fut enfermé au château de Montrésor, et n'en sortit qu'après avoir payé une forte rançon. Il mourut en 1446, sans être revenu au pouvoir.

<sup>2</sup> Regnault de Chartres, archevêque de Reims, prit une grande part dans l'histoire de Jeanne d'Arc. Il entra en charge en 1428. Il s'était déjà acquitté avec une rare habileté de missions importantes dans diverses parties de la Chrétienté. C'est à lui qu'avaient été confiées les négociations pour les fiançailles du Dauphin Louis et de la princesse Marguerite d'Écosse.

<sup>3</sup> Loches à 41 kil. S.-E. de Tours. On y voit encore le vaste château qui fut fondé au V<sup>e</sup> siècle et qui, sous le règne de St. Louis devint une résidence royale et une prison d'État.

voulez pas croire ce que je disais; la voix est venue et m'a dit: 'Va, va, ma fille, je serai à ton aide; va'. Quand cette voix me vient, je me sens réjouie merveilleusement; je voudrais que cela durât toujours." Elle était ardente et attendrie.

Jeanne et ses voix n'étaient pas seules à presser le roi de sortir de ses doutes et de son indolence; ni dans l'Église, ni à la cour et dans l'armée les alliés ne manquaient à la pieuse et vaillante fille. Dans un écrit daté du 14 mai, six jours après la levée du siège d'Orléans, *le docteur très chrétien* de son siècle comme on l'appelait, Gerson,<sup>1</sup> examinait si l'on pouvait, si l'on devait croire à la Pucelle: "Quand bien même (ce qu'à Dieu ne plaise), disait-il, elle serait trompée dans son espoir et dans le nôtre, il ne faudrait pas en conclure que ce qu'elle fait vient de l'esprit malin et non de Dieu, mais plutôt s'en prendre à notre ingratitude; que le parti qui a juste cause prenne garde de rendre inutile, par incrédulité ou injustice, le secours divin qui s'est manifesté si miraculeusement, car Dieu, sans changer de conseil, change l'arrêt selon les mérites." De grands seigneurs et de simples gentilshommes, de vieux et de jeunes guerriers s'empressèrent de

<sup>3</sup> Jean Charlier naquit en 1363, à Gerson, petit village du diocèse de Reims. A quatorze ans il entra, en qualité de boursier, au collège de Navarre, à Paris. C'est alors qu'il changea son nom de famille contre le nom du hameau où il avait pris naissance. Nommé chancelier de l'Université, en 1392, il déploya dans l'exercice de ses fonctions un courage et une sagesse d'autant plus admirables qu'il n'est guère d'époque, dans l'histoire de la France et dans l'histoire de l'Église, qui offre un spectacle plus désolant que celle où il vécut. Un des titres de gloire de Gerson, c'est d'avoir pu être regardé comme l'auteur de l'Imitation de Jésus-Christ; "le plus beau livre qui soit sorti de la main des hommes, puisque l'Évangile n'en vient pas", a dit Fontenelle.

venir se joindre à Jeanne pour le salut du roi et de la France; le connétable de Richemont,<sup>1</sup> exilé de la cour par la haine jalouse de Georges de la Trémoille, s'y représenta avec instance, suivi d'une troupe d'hommes d'armes; refusé par le roi, il résolut, toujours disgracié, de prendre une part active à la guerre. Le jeune duc d'Alençon,<sup>2</sup> qui avait été prisonnier des Anglais depuis Azincourt,<sup>3</sup> se hâtait d'achever le paiement de sa rançon pour accompagner Jeanne comme lieutenant général du roi dans la petite armée qui se formait; la duchesse sa femme s'en affligeait: "Nous venons, disait-elle, de dépenser de grandes sommes pour le racheter des Anglais; s'il m'en croyait, il demeurerait.— Madame, disait Jeanne, je vous le ramènerai sain et sauf, voire même en meilleur contentement qu'à présent; soyez sans crainte." Et sur cette promesse, la duchesse se rassurait. La veuve de Du Guesclin,<sup>4</sup>

<sup>1</sup> Arthur de Bretagne, comte de Richemont, fut créé connétable de France par Charles VII, en 1425. Il eut longtemps à lutter contre les favoris indignes du roi dont il sut toutefois se débarrasser successivement. Pendant les dernières années de la Guerre de Cent Ans il prit une part active à la conquête de la Normandie, province dont il fut nommé gouverneur. En 1457, la mort de son neveu Pierre II l'appela au trône ducal de Bretagne qu'il occupa jusqu'à sa mort, en 1458, sous le nom d'Arthur III.

<sup>2</sup> Le duc d'Alençon, cousin de Charles VII, avait épousé la fille du duc d'Orléans.

<sup>3</sup> La bataille qui s'engagea entre l'armée d'Henri V roi d'Angleterre et celle de Charles VI, le 25 octobre, 1415. Les Français, quoique plus nombreux que leurs ennemis, y furent complètement défaits. Le massacre en fut immense; sept princes restèrent sur le champ de bataille, et parmi eux le duc d'Alençon, père de celui dont il s'agit ici et qui fut fait prisonnier.

<sup>4</sup> Du Guesclin, connétable de France (1320-80), à qui Charles V confia la conduite de ses troupes, est célèbre par ses exploits contre les Anglais. Il leur fit une guerre impitoyable et ne se rendit pas moins redoutable par ses ruses et ses stratagèmes que par sa force et son courage.

Jeanne de Laval, vivait encore; elle avait deux petits-fils, Guy et André de Laval, qui furent des plus zélés à prendre service dans l'armée destinée à marcher sur Reims; le roi désirait, à ce qu'il paraît, les retenir auprès de sa personne: "Dieu ne veuille que je le fasse, écrivait le 8 juin 1429 Guy de Laval à ses très redoutées dames, son aïeule et sa mère; mon frère dit comme monseigneur le duc d'Alençon, que bien abandonné serait celui qui demeurerait". Et il raconte ainsi sa première entrevue avec la Pucelle: "Le roi la fit venir au-devant de lui, à Selles-en-Berry;<sup>1</sup> quelques-uns disent que ce fut en faveur de moi, pour que je la visse. Elle fit très bonne chère (bon accueil) à mon frère et à moi, et après que nous fûmes descendus à Selles, j'allai la voir en son logis; elle fit venir le vin et me dit qu'elle m'en ferait bientôt boire à Paris. Ce semble chose toute divine de la voir et de l'ouïr. Je la vis monter à cheval, armée tout en blanc, sauf la tête, une petite hache en sa main, sur un grand coursier noir qui, à la porte de son logis, se démenait très fort et ne souffrait pas qu'elle montât. Lors elle dit: "Menez-le à la croix," qui était devant l'église voisine, sur le chemin. Lors elle monta sans qu'il se remuât et comme s'il eût été lié; et se tournant vers la porte de l'église qui était très proche, elle dit, en assez voix de femme: "Vous, les prêtres et gens d'Église, faites procession et prières à

<sup>1</sup> Selles-en-Berry, sur la rive gauche du Cher, dont la rive droite est suivie par le canal du Berry; à 38 kil. S.-S.-E. de Blois et à 240 kil. de Paris.

Dieu.” Puis elle reprit son chemin disant : “Tirez avant, tirez avant.” Elle m’a dit que, trois jours avant mon arrivée, elle avait envoyé à vous, mon aïeule, un petit anneau d’or, mais que c’était bien petite chose et qu’elle vous eût volontiers envoyé mieux, eu égard à votre recommandation.”

Ce fut au milieu de cet élan patriotique et avec tous ces vaillants compagnons que Jeanne rentra en campagne le 10 juin 1429, bien résolue à entraîner le roi à Reims. Pour compléter la délivrance d’Orléans, on commença par attaquer les places voisines, Jargeau,<sup>1</sup> Meung,<sup>2</sup> Beaugency.<sup>3</sup> Devant Jargeau, le 12 juin, quoique ce fût dimanche, Jeanne fit sonner les trompettes pour l’assaut; le duc d’Alençon trouvait que c’était trop tôt : “Ah! lui dit Jeanne, ne doutez point, c’est l’heure quand il plaît à Dieu; travaillez et Dieu travaillera,” et elle ajouta familièrement : “As-tu peur, gentil duc? Ne sais-tu pas que j’ai promis à ta femme de te ramener sain et sauf?” L’assaut commença, et Jeanne eut aussitôt l’occasion de tenir sa promesse; le duc d’Alençon observait l’attaque d’un lieu découvert; Jeanne remarqua un engin braqué sur ce point : “Ôtez-vous de là, dit-elle au duc; voilà un engin qui vous tuera.” Le duc s’écarta, et, un moment après, le sire de Lude fut tué à cette même place, d’un coup parti de l’engin désigné.

<sup>1</sup> Jargeau sur la rive gauche de la Loire, à 20 kil. E.-S.-E. d’Orléans. Les Anglais s’en emparèrent en 1420, mais le duc d’Alençon le reprit dès 1421; les Anglais s’en étant rendus maîtres de nouveau, il leur fut enlevé, définitivement en 1429 par Jeanne d’Arc.

<sup>2</sup> Meung, près de la rive droite de la Loire, à 18 kil. S.-O. d’Orléans.

<sup>3</sup> Beaugency sur la rive droite de la Loire, à 26 kil. S.-O. d’Orléans.

Jargeau fut pris. Devant Beaugency, un grave incident survint; le connétable de Richemont arriva avec un corps de 1200 hommes; comme il passait à Loudun,<sup>1</sup> Charles VII, toujours dominé par le jaloux la Trémoille, lui fit dire de se retirer, et que, s'il avançait, on le combattrait: "Ce que j'en fais, dit le connétable, est pour le bien du roi et du royaume; si quelqu'un vient à me combattre, nous verrons." Quand il eut rejoint l'armée devant Beaugency, le duc d'Alençon fut très troublé; l'ordre du roi était formel; Jeanne elle-même hésitait; mais on apprit que Talbot<sup>2</sup> et les Anglais approchaient: "Maintenant, dit Jeanne, il ne faut plus penser qu'à s'aider les uns les autres;" elle s'en vint à cheval au devant du connétable et le salua courtoisement: "Jeanne, lui dit-il, on m'a dit que vous vouliez me combattre; je ne sais si vous venez de Dieu ou non; si vous êtes de Dieu, je ne vous crains en rien, car Dieu sait mon bon vouloir; si vous êtes du diable, je vous crains encore moins." Il resta et Beaugency fut pris. L'armée anglaise arriva; sir John Falstolf<sup>3</sup> avait rejoint Talbot. Quelque inquiétude se manifesta parmi les Français, si maltraités depuis quelque temps en bataille rangée: "Ah! beau connétable, dit Jeanne à Richemont, vous n'êtes pas venu de par moi, mais vous êtes le très bienvenu." Le duc

<sup>1</sup> Loudun (Vienne) à 52 kil. N.-O. de Poitiers.

<sup>2</sup> Jean Talbot, comte de Shrewsbury, *l'Achille de l'Angleterre*.

<sup>3</sup> Sir John Falstolf vint en France comme écuyer de la retenue de Henri V. Il se signala à la bataille d'Azincourt. Les combats et les sièges qu'il conduisit en vainqueur sont très nombreux. La bataille des Harengs marqua son dernier succès. Dès l'arrivée de la Pucelle la scène changea et c'est à lui que Talbot imputa la défaite de Patay.

d'Alençon consulta Jeanne sur ce qu'il fallait faire: "Il fera bon avoir des chevaux," disait-on autour d'elle; elle demanda à ses voisins: "Avez-vous de bons éperons?—Comment! s'écrièrent-ils, devons-nous fuir?—Non certes, reprit Jeanne; il faut chevaucher hardiment; nous aurons bon compte des Anglais, et nos éperons nous serviront fort pour les poursuivre." La bataille s'engagea le 18 juin, à Patay,<sup>1</sup> entre Orléans et Chateaudun; de l'avis de Jeanne, les Français l'engagèrent: "En nom de Dieu, dit-elle, il faut combattre; quand les Anglais seraient pendus aux nues, nous les aurons, car Dieu nous les a envoyés pour les punir. Le gentil roi aura aujourd'hui la plus grande victoire qu'il ait jamais eue; mon conseil m'a dit qu'ils étaient à nous." A leur tour, les Anglais furent troublés; la bataille fut courte et la victoire éclatante; lord Talbot et la plupart des capitaines anglais demeurèrent prisonniers: "Seigneur Talbot, lui dit le duc d'Alençon, vous ne vous attendiez pas à cela ce matin.—C'est la fortune de la guerre," répondit Talbot avec la dignité froide d'un vieux guerrier.—Le retour momentané de Jeanne à Orléans fut un triomphe; mais le triomphe aussi a ses embarras et ses périls; elle demanda la marche rapide de l'armée sur Reims, pour que, sans retard, le roi y fût sacré; les objections s'élevèrent de tous côtés, les objections des timides et celles des jaloux. "Par le moyen de Jeanne la Pucelle, dit un chroniqueur contemporain, tant de gens venaient de toutes

<sup>1</sup> Patay à 23 kil. N.-O. d'Orléans.

parts devers le roi pour le servir à leurs dépens, que la Trémoille et autres du conseil en étaient bien courroucés, par inquiétude pour leurs personnes." Jeanne, impatientée et irritée de tant d'hésitations et d'intrigues, se prit à agir comme si la décision lui appartenait; le 25 juin, elle écrivit aux habitants de Tournai: "Loyaux Français, je vous prie et vous requiers que vous soyez tous prêts à venir au sacre du gentil roi Charles à Reims, où nous serons brièvement, et venez au devant de nous quand vous saurez que nous approcherons." Deux jours après, le 27 juin, elle quitta Gien,<sup>1</sup> où était la cour, et alla s'établir en rase campagne avec les troupes. Il n'y avait pas moyen de ne pas la suivre; le 29 juin, le roi, la cour, y compris la Trémoille, et l'armée forte d'environ 12,000 combattants se mirent en marche pour Reims. D'autres obstacles se rencontrèrent sur la route; dans la plupart des villes, les habitants, même royalistes, craignaient de se compromettre en se prononçant ouvertement contre les Anglais et le duc de Bourgogne;<sup>2</sup> ceux d'Auxerre<sup>3</sup>

<sup>1</sup> Gien, près de la rive droite de la Loire, à 63 kil. E.-S.-E. d'Orléans.

<sup>2</sup> Philippe III, *le Bon*, fils de Jean sans Peur, duc de Bourgogne, avait 23 ans en 1419, quand son père fut assassiné sur le pont de Montereau par les partisans du Dauphin Charles, son beau-frère. Dès son accession il résolut de punir les meurtriers et dans le but d'accomplir cette vengeance, il conclut avec Henri V, roi d'Angleterre, le traité d'Arras, par lequel il le reconnaissait comme régent du royaume de France et futur héritier de Charles VI, à l'exclusion du Dauphin. Pendant plusieurs années il fit beaucoup de mal aux Français, mais les prétentions de ses alliés, les Anglais, finirent par lui déplaire, et en 1435 il signa un autre traité d'Arras, avec le roi de France cette fois, par lequel il reconnaissait Charles pour son suzerain, et depuis lors il seconda loyalement les efforts tentés pour l'expulsion des Anglais.

<sup>3</sup> Auxerre, au moyen-âge ville principale du comté du même nom,



demandèrent une trêve, offrant des vivres et promettant de faire ce que feraient ceux de Troyes,<sup>1</sup> de Châlons<sup>2</sup> et de Reims. A Troyes, la difficulté fut plus grande encore; il y avait là une garnison de cinq ou six cents Anglais et Bourguignons qui dominaient la bourgeoisie; toutes les tentatives d'accommodement échouèrent; l'embarras était grand dans le camp royal; on n'avait ni vivres pour rester longtemps devant Troyes, ni bombardes et machines de siège pour la forcer. On parlait de s'en retourner. L'un des conseillers du roi, Robert le Maçon, proposa que Jeanne fût appelée au conseil; c'était sur son avis qu'on avait entrepris l'expédition; elle avait grand crédit dans l'armée et dans le peuple; il ne fallait pas renoncer sans l'avoir consultée. Comme il parlait, Jeanne vint frapper à la porte; on la fit entrer; le chancelier, archevêque de Reims, lui posa la question, Jeanne, se tournant vers le roi, lui demanda s'il la voudrait croire: " Parlez, lui dit Charles; si vous dites chose raisonnable et profitable, volontiers on vous croira.—Gentil roi de France, dit Jeanne, si vous voulez demeurer ici, devant votre ville de Troyes, elle sera en votre obéissance avant deux jours, par force ou par amour; n'en faites nul doute.—Jeanne, reprit le chancelier, qui serait certain de l'avoir dans six jours on l'attendrait

aujourd'hui chef-lieu du département de l'Yonne, à 175 kil. S.-E. de Paris.

<sup>1</sup> Troyes, ancienne capitale de la Champagne. En 1420, Isabeau de Bavière y transféra le parlement de Paris et y signa le traité qui livrait la France aux Anglais et anéantissait les droits du Dauphin.

<sup>2</sup> Châlons, sur la rive gauche de la Marne, à 173 kil. E. de Paris.

bien; mais dites-vous vrai?" Jeanne répéta son affirmation; on se résolut à attendre! Jeanne monta à cheval et, sa bannière à la main, elle parcourut le camp, ordonnant partout qu'on se préparât à l'assaut; elle fit dresser sa propre tente près du fossé, "faisant plus, dit un contemporain, que n'eussent pu faire deux des plus habiles capitaines." Le lendemain matin, 10 juillet, tout était prêt; Jeanne faisait jeter les fascines dans les fossés et criait: "A l'assaut!" quand les habitants de Troyes, bourgeois et gens d'armes, vinrent demander à capituler. On fut facile sur les conditions; les habitants obtinrent, pour leur personne et leur fortune, les garanties qu'ils désiraient; les étrangers eurent la permission de s'en aller avec leurs biens. Le roi entra dans Troyes le lendemain 11 juillet, avec tous ses capitaines, et auprès de lui la Pucelle portant son étendard. Toutes les difficultés du voyage étaient surmontées; le 15 juillet, l'évêque de Châlons apporta les clefs de sa ville au roi, qui s'y établit. Jeanne trouva là quatre ou cinq de ses compatriotes accourus pour voir dans sa gloire la jeune fille de Domremy.<sup>1</sup> Elle les reçut avec une satisfaction à la fois familière et sérieuse; à l'un d'eux, son parrain, elle donna une toque rouge qu'elle avait portée; à un autre qui avait été Bourguignon elle dit: "Je ne crains qu'une chose, c'est d'être trahie." Elle répéta au roi, en présence du duc d'Alençon: "Employez bien mon temps, car je ne durerai

<sup>1</sup> Domremy, sur la rive gauche de la Meuse, à 12 kil. N. de Neufchâteau.

guère plus d'un an." Le 16 juillet, le roi Charles entra dans Reims et la cérémonie de son sacre fut fixée au lendemain.

Elle fut solennelle et pleine d'émotion, comme les vieilles traditions nationales qui reviennent après avoir été forcément suspendues; Jeanne chevauchait entre Dunois<sup>1</sup> et l'archevêque de Reims, chancelier de France; l'air retentissait du *Te Deum laudamus*, chanté de grand cœur par le clergé et la foule: "En nom de Dieu, dit Jeanne à Dunois, voici un bon peuple et dévot; quand je devrai mourir, je voudrais bien que ce fût en ce pays.— Jeanne, lui demanda Dunois, savez-vous quand vous mourrez et en quel lieu?—Je ne sais, dit-elle, car je suis à la volonté de Dieu." Elle ajouta: "J'ai accompli ce que Messire m'a commandé, de lever siège d'Orléans et de faire sacrer le gentil roi. Je voudrais bien qu'il voulût me faire ramener auprès de mes père et mère, garder leurs brebis et leur bétail, et faire ce qui était ma coutume." "Quand les dits seigneurs ouïrent ainsi parler Jeanne qui, les yeux au ciel, remerciait Dieu, dit le chroniqueur, témoin oculaire, ils crurent mieux que c'était chose venue de par Dieu et non autrement."

Les historiens et même les contemporains ont fort débattu la question de savoir si, dans sa première pensée, Jeanne d'Arc avait en effet limité son dessein à la levée du siège d'Orléans et du sacre de Charles VII à Reims. Elle l'a

<sup>1</sup> Jean comte de Longueville et de Dunois était fils naturel de Louis, duc d'Orléans.

redit elle-même plusieurs fois, comme elle le disait à Dunois, dans Reims, le 17 juillet 1429; mais quelquefois aussi elle a parlé de projets plus vastes et plus variés, comme de chasser complètement les Anglais de France, et de tirer de sa longue captivité le duc d'Orléans Charles,<sup>1</sup> prisonnier à Londres depuis la bataille d'Azincourt et populaire de son temps, comme il l'est resté dans notre histoire à un double titre, père de Louis XII et l'un des plus charmants poètes de notre ancienne littérature. Le duc d'Alençon, si avant dans l'amitié de Jeanne d'Arc, lui attribuait plus formellement ce quadruple dessein: "Elle disait, selon lui, qu'elle avait quatre charges, mettre les Anglais dehors, faire sacrer et couronner le roi, délivrer le duc Charles d'Orléans et faire lever le siège mis par les Anglais devant Orléans." J'incline à croire que le langage de Jeanne à Dunois, dans Reims, au moment du sacre de Charles VII, exprimait plus exactement sa première pensée; les deux autres idées lui vinrent naturellement, à mesure que ses espérances grandissaient avec le succès comme sa puissance; mais quelque élevée et entreprenante que fût son âme, elle avait l'esprit simple et point chimérique; elle a pu prévoir la complète expulsion des Anglais et souhaiter la liberté du duc d'Orléans, sans avoir, au premier moment, prémédité rien de plus que ce qu'elle dit à Dunois pendant qu'on sacrait le roi à Reims, ce qu'elle regardait comme le triomphe de la cause nationale.

<sup>1</sup> Blessé et pris à la bataille d'Azincourt en 1415, Charles d'Orléans, fils aîné du duc Louis, resta prisonnier pendant 25 ans.

Quoi qu'il en soit, lorsque Orléans eut été délivré et Charles VII sacré, la situation, l'attitude, le rôle de Jeanne d'Arc changèrent; elle ne témoigna plus la même confiance absolue en elle-même et dans ses desseins; elle n'exerça plus, sur ceux au milieu desquels elle vivait, la même autorité; elle continua de guerroyer vaillamment, mais à l'aventure, tantôt avec tantôt sans succès, comme faisaient La Hire<sup>1</sup> et Dunois; jamais découragée, jamais satisfaite et ne se considérant jamais comme triomphante. Après le sacre, son avis était qu'on marchât immédiatement sur Paris, pour s'y établir, comme dans le centre politique du royaume, dont Reims était le centre religieux. On n'en fit rien; Charles et la Trémoille recommencèrent à hésiter, à tergiverser, à changer de tactique et de résidence sans rien faire de public et de décisif; ils négocièrent avec le duc de Bourgogne, dans l'espoir de le détacher de la cause anglaise; ils conclurent même avec lui une trêve secrète, locale et temporaire. Du 20 juillet au 25 août, Jeanne suivit le roi partout où il alla, à Château-Thierry,<sup>2</sup> à Senlis,<sup>3</sup> à Blois,<sup>4</sup> à Provins,<sup>5</sup> à Compiègne,<sup>6</sup> toujours dévouée mais sans être puissante; elle agissait encore, mais non par inspiration

<sup>1</sup> Étienne Vignolles, dit la Hire, était un des plus vaillants capitaines de Charles VII. *La hire* est un vieux mot bourguignon qui exprimait le grognement d'un chien en colère; ce surnom lui fut donné à cause de la brusquerie de son caractère.

<sup>2</sup> Château-Thierry, sur la Marne, à 73 kil. S.-O. de Laon.

<sup>3</sup> Senlis, dans le département de l'Oise, à 52 kil. S.-E. de Beauvais.

<sup>4</sup> Blois, sur la rive droite de la Loire, entre Tours et Orléans.

<sup>5</sup> Provins (Seine-et-Marne) avait été pris par les Bourguignons, en 1417.

<sup>6</sup> Compiègne, sur la rive gauche de l'Oise, à 84 kil. N.-E. de Paris.

et pour obéir à ses voix, seulement pour seconder la politique royale; elle écrivit au duc de Bourgogne une lettre pleine de dignité et de patriotisme qui ne fut pas plus efficace que les négociations de la Trémoille. Pendant ce vain travail français, le duc de Bedford<sup>1</sup> faisait arriver d'Angleterre un corps de 5000 hommes qui venait s'établir à Paris; une division de ce corps avait un étendard blanc au milieu duquel était peinte une quenouille chargée de lin; un fuseau à moitié rempli de fil pendait à la quenouille, et le champ, semé de fuseaux vides, portait cette inscription: "Or viegne (vienne) la belle!" L'insulte à Jeanne accompagnait un redoublement de guerre à la France. Attristée et lasse de cette situation, Jeanne essaya d'en sortir par un coup hardi; le 25 août 1429, elle partit de Compiègne avec le duc d'Alençon et "une belle compagnie de gens de guerre", et elle alla brusquement occuper Saint-Denis<sup>2</sup> pour attaquer Paris. Charles VII se sentit obligé de quitter aussi Compiègne "et vint, à grand regret, dit un chroniqueur contemporain, jusques en la ville de Senlis." L'attaque sur Paris commença vivement; Jeanne, avec le duc d'Alençon, établit son camp à la Chapelle; Charles vint résider dans l'abbaye Saint-Denis; le corps municipal de Paris reçut des lettres aux armes du duc d'Alençon qui l'invitaient à recon-

<sup>1</sup> John Plantagenet, duc de Bedford, frère cadet d'Henri V d'Angleterre, aida puissamment à conquérir la France. A la mort du roi, dont il proclama le fils (Henri VI) roi de France et d'Angleterre à la fois, il fut nommé régent du royaume.

<sup>2</sup> Saint-Denis, sur la Seine, à 8 kil. N. de Paris. L'église de l'abbaye qui y fut fondée au VII<sup>e</sup> siècle, était jadis consacré aux sépultures des rois de France.

naître l'autorité du roi et promettaient une amnistie générale. L'assaut fut donné le 8 septembre; Jeanne y fut grièvement blessée, mais elle persista à rester sur place; la nuit vint sans que les troupes eussent franchi la brèche ouverte dès le matin; Jeanne criait toujours de persévérer; le duc d'Alençon lui-même la pria, mais en vain, de se retirer. La Trémoille donna l'ordre de la retraite; des chevaliers survinrent, mirent Jeanne à cheval et la ramenèrent, contre son gré, à la Chapelle: "Par mon martin (son baton de commandement), dit-elle, la place eût été prise." Un espoir lui restait encore; de concert avec le duc d'Alençon, elle avait fait jeter un pont volant sur la Seine,<sup>1</sup> vis-à-vis de Saint-Denis; le surlendemain 10 septembre, elle envoya son avant-garde de ce côté; elle voulait retourner par là au siège; mais, par ordre du roi, le pont avait été coupé; Saint-Denis retomba au pouvoir des Anglais. Avant d'en sortir, Jeanne, y déposa, sur la tombe de Saint-Denis, son armure complète et une épée dont elle venait de s'emparer à la porte Saint-Honoré de Paris, comme trophée de guerre.

Du 13 septembre 1429 au 24 mai 1430, elle continua de mener la même vie, toujours aussi vaillante et aussi inefficace; elle échoua dans une tentative contre la Charité-sur-Loire,<sup>2</sup> entreprise, à

<sup>1</sup> La Seine, grand fleuve de France dont le cours est d'environ 776 kil. et qui tombe dans la Manche entre le Havre et Honfleur, après avoir arrosé, entre autres villes, Châtillon, Troyes, Nogent, Montereau, Melun, Paris, St.-Denis. St.-Germain, Mantes, Elbeuf, Rouen et Caudebec.

<sup>2</sup> La Charité-sur-Loire (Nièvre), à 227 kil. S. de Paris.

ce qu'il semble, dans le seul dessein de reprendre une ville importante possédée par l'ennemi. Les Anglais évacuèrent Paris et en remirent la garde au duc de Bourgogne, sans doute pour s'assurer de sa fidélité. Le 15 avril, 1430, à l'expiration de la trêve qu'il avait conclue, Philippe le Bon reprit les hostilités contre Charles VII; Jeanne d'Arc s'y rengagea avec son ardeur accoutumée; l'Île-de-France<sup>1</sup> et la Picardie<sup>2</sup> devinrent le théâtre de la guerre. Compiègne était regardée comme la porte de passage entre ces deux provinces; le duc de Bourgogne tenait beaucoup à en avoir la clef; l'autorité de Charles VII y était reconnue; un jeune chevalier de Compiègne, Guillaume de Flavy,<sup>3</sup> y commandait, comme lieutenant de la Trémoille, qui s'était fait nommer capitaine de la ville. La Trémoille essaya de traiter, avec le duc de Bourgogne, de la cession de Compiègne; mais les habitants s'y opposèrent expressément: " Ils étaient, dirent-ils, les très humbles sujets du roi, et ils désiraient le servir de corps et de biens; mais se commettre au seigneur duc de Bourgogne, ils ne le pouvaient; ils étaient résolus de se perdre, eux, leurs femmes et leurs enfants, plutôt que d'être

<sup>1</sup> Île-de-France, ancienne province ainsi nommée parce que primitivement elle était comprise entre la Seine, la Marne, l'Ourcq, l'Aisne, et l'Oise, et formait presque une île.

<sup>2</sup> Picardie, ancienne province de France, bornée au N. par l'Artois, au S. par l'Île-de-France, à l'E. par la Champagne, à l'O. par la Manche et la Normandie; elle avait pour capitale Amiens.

<sup>3</sup> Guillaume de Flavy était, en 1428, capitaine de Beaumont-en-Argonne, et défendit vaillamment ce pays contre les Bourguignons et les Anglais. Charles VII, revenant du sacre, fit son entrée à Compiègne le 18 août 1429. Pour récompenser les services que lui avait rendus de Flavy il le nomma capitaine et gouverneur de Compiègne.



exposés à la merci du dit duc.” Sur ces entre-faites, Jeanne d’Arc, après plusieurs excursions guerrières dans les environs, rentra dans Compiègne; elle y fut reçue avec une satisfaction populaire: “On lui présenta trois pièces de vin, dit un chroniqueur local, présent qui était grand, de prix excessif, et qui fait voir l’estime que l’on faisait de la valeur de cette vierge.” Jeanne témoigna la profonde méfiance que lui inspirait le duc de Bourgogne: “Il n’y a de paix possible avec lui, disait-elle, si ce n’est par le bout de la lance.” Elle était logée chez le procureur du roi Le Boucher et partageait la couche de sa femme Marie: “Elle faisait souvent relever de son lit la dite Marie pour aller avertir le dit procureur qu’il se donnât de garde de plusieurs trahisons des Bourguignons.” A cette époque encore, disait-elle, “elle était souvent avertie, par ses voix, de ce qui devait lui arriver; elle s’attendait à être prise avant la Saint-Jean (24 juin); quel jour et comment? elle l’ignorait; elle n’avait reçu aucune instruction quant à ses sorties de la place; mais il lui avait toujours été dit qu’elle serait prise, et elle se méfiait des capitaines qui y commandaient. Elle n’en était pas moins hardie ni moins entreprenante. Le 20 mai 1430, le duc de Bourgogne vint mettre le siège devant Compiègne. Jeanne était en expédition à Crépy-en-Valois,<sup>1</sup> avec un petit corps de trois ou quatre cents braves compagnons; le 24 mai, veille de l’Ascension,<sup>2</sup> elle apprit que Compiègne était assiégée et

<sup>1</sup> Crépy-en-Valois (Oise) autrefois place forte et capitale du Valois.

<sup>2</sup> L’Ascension, fête mobile, instituée en mémoire du jour où Jésus-

elle résolut d'y rentrer; on lui représenta que sa troupe était bien faible pour traverser le camp des assiégeants: "Par mon martin, dit-elle, nous sommes assez; j'irai voir mes amis de Compiègne." Elle arriva vers le soleil levant, sans encombre, et pénétra dans la ville; elle se rendit aussitôt à la paroisse de Saint-Jacques, pour y faire ses dévotions, la veille de cette grande fête. Beaucoup de personnes attirées par sa présence, entre autres "cent à six-vingts enfants", se pressaient dans l'église. Après avoir entendu la messe et communiqué elle-même, Jeanne, appuyée contre un pilier, dit à ceux qui l'entouraient: "Mes enfants et chers amis, je vous signifie que l'on m'a vendue et trahie, et que de bref je serai livrée à mort; je vous supplie, priez Dieu pour moi." Le soir venu, elle ne s'en empressa pas moins de s'associer à une sortie avec ses compagnons habituels et une troupe d'environ cinq cents hommes. Le commandant de la place, Guillaume de Flavy, fit préparer, sur l'Oise,<sup>1</sup> des bateaux pour servir à la rentrée des troupes; toutes les portes de la ville furent fermées sauf celle du pont. La sortie fut malheureuse; rudement refoulés et près d'être enveloppés, la plupart des soldats criaient à Jeanne: "Tâchez vite de regagner la ville, ou nous sommes perdus.—Taisez-vous, disait Jeanne; il ne tient qu'à vous que les ennemis soient déconfits; ne pensez qu'à férir sur

Christ s'éleva au ciel en présence de ses disciples, sur le Mont des Oliviers. On la célèbre le jeudi, 40 jours après Pâques et 10 jours avant la Pentecôte,

<sup>1</sup> Oise, grande rivière de France, naît en Belgique et tombe dans la Seine après un cours de 300 kil.

eux” ; ses paroles et sa bravoure furent vaines ; les piétons se précipitèrent dans les barques et regagnèrent la ville ; Jeanne et ses plus dévoués compagnons couvraient leur retraite ; les Bourguignons arrivaient en masse sur Compiègne ; Flavy donna ordre de lever le pont et de baisser la herse. Jeanne et quelques-uns des siens s’attardèrent en dehors toujours combattant ; elle portait un riche surtout et une ceinture rouge ; tout l’effort des Bourguignons se porta sur elle ; vingt hommes se pressaient autour de son cheval ; un archer picard, “ roide homme et bien aigre ”, la saisit par son vêtement et la jeta à terre ; tous lui demandaient à la fois de se rendre : “ Rendez-vous à moi, lui dit l’un d’entre eux, donnez-moi votre foi ; je suis gentilhomme ” ; c’était un archer du bâtard de Wandonne, l’un des lieutenants de Jean de Luxembourg, comte de Ligny : “ J’ai donné ma foi à un autre que vous, lui dit Jeanne et j’en tiendrai mon serment. ” L’archer la prit et la conduisit au comte Jean, dont elle devint la prisonnière.

Fut-elle trahie et livrée comme elle l’avait annoncé ? Guillaume de Flavy fit-il, à dessein, dresser le pont-levis et baisser la herse avant qu’elle fût rentrée dans Compiègne ? On l’en soupçonna dans le temps et plusieurs historiens ont accueilli ce soupçon. Rien ne le prouve. Que la Trémoille, premier ministre de Charles VII, et Regnault de Chartres, archevêque de Reims, eussent Jeanne d’Arc en antipathie, et s’appliquassent en toute occasion à la compromettre et à détruire son influence ; que, dans le fond de leur âme, ils se félici-

tassent de la voir prisonnière, rien n'est plus certain; en annonçant sa prise aux habitants de Reims, l'archevêque disait: " Elle ne voulait croire conseil et faisait tout à son plaisir." Mais il y a loin de telles paroles à un complot prémédité pour livrer aux ennemis la jeune héroïne qui venait de faire lever le siège d'Orléans et sacrer le roi à Reims. L'histoire ne doit pas imputer, sans preuves, des crimes si odieux et si honteux aux hommes même le plus pervers.

Quoi qu'il en soit, Jeanne resta six mois prisonnière de Jean de Luxembourg qui, pour s'en bien assurer la possession, l'envoya successivement, sous bonne escorte, dans ses deux châteaux de Beaulieu et de Beurevoir, l'un dans le Vermandois,<sup>1</sup> l'autre dans le Cambrésis.<sup>2</sup> Deux fois, en juillet et en octobre 1430, Jeanne tenta, sans succès, de s'évader; la seconde fois, elle poussa le désespoir et la hardiesse jusqu'à se précipiter du haut de la plate-forme de sa prison; elle fut relevée cruellement meurtrie, mais sans fracture ni blessure grave. Sa renommée, sa jeunesse, sa vertu, son courage lui firent, dans sa prison même et jusque dans la famille de son possesseur, deux chaudes et puissantes amies. Jean de Luxembourg avait auprès de lui sa femme, Jeanne de Béthune, et sa tante Jeanne de Luxembourg, marraine de Charles VII; elles se prirent, l'une et l'autre, pour la prisonnière, d'un intérêt tendre;

<sup>1</sup> Vermandois, ancien pays de France, aujourd'hui compris dans les départements de l'Aisne et de la Somme.

<sup>2</sup> Cambrésis, pays de l'ancienne France qui forme aujourd'hui, dans le département du Nord, la majeure partie de l'arrondissement de Cambrai.

elles la voyaient souvent et ne négligeaient rien pour lui adoucir les ennuis de la prison; une seule chose les choquait en elle, ses vêtements d'homme; "elles lui offrirent, dit Jeanne elle-même interrogée plus tard à ce sujet dans son procès, habit de femme ou drap pour le faire à son gré, et lui requirent qu'elle le portât; mais elle répondit qu'elle n'en avait pas le congé de notre Seigneur, et qu'il n'en était pas encore temps." La tante de Jean de Luxembourg était une femme âgée et respectée comme une sainte; informée que les Anglais tentaient son neveu, par l'offre d'une forte somme, pour qu'il leur livrât sa prisonnière, elle le conjura, par son testament, en date du 10 septembre 1430, de ne pas souiller, par un tel acte, l'honneur de son nom. Mais le comte Jean n'était ni scrupuleux, ni riche; des prétextes vinrent en aide à sa cupidité et à sa faiblesse; Jeanne avait été prise à Compiègne le 25 mai, au matin; la nouvelle en arriva à Paris le 25 mai, au soir; dès le lendemain 26, le greffier de l'Université écrivit, au nom et sous le sceau de l'inquisition de France, une sommation au duc de Bourgogne "tendant à ce que la Pucelle fût remise, pour ester en droit devant le dit inquisiteur, et pour répondre au bon conseil, faveur et aide des bons docteurs et maîtres de l'Université de Paris". Pierre Cauchon,<sup>1</sup> évêque de Beauvais, avait été l'instigateur

<sup>1</sup> Pierre Cauchon, évêque de Beauvais, prit une part active dans la lutte des partis qui divisèrent la France au commencement du quinzième siècle. Il se montra attaché au parti des Bourguignons et partisan des Anglais qui avaient envahi la France, et espéra obtenir d'eux l'archevêché de Rouen. Chassé ignominieusement de son siège par les habitants de Beauvais, il voua une haine implacable aux partisans du roi

de cette démarche; quelques semaines plus tard, le 14 juillet, voyant qu'aucune réponse du duc de Bourgogne n'arrivait, il fit renouveler par l'Université la même demande, en termes plus pressants, et il y ajouta, en son propre nom, que Jeanne, prise à Compiègne, dans son diocèse, lui appartenait comme juge spirituel. Il affirmait de plus que "selon les droit, usage et coutume de France, tout prisonnier de guerre, fût-il roi, dauphin ou autre prince, pouvait être racheté au nom du roi d'Angleterre, moyennant une indemnité de dix mille livres allouées au preneur." Rien n'était plus contraire au droit commun des gens et aux mœurs féodales, souvent avides, mais généreuses. Pendant quatre mois encore, Jean de Luxembourg hésita; mais sa tante Jeanne mourut à Boulogne<sup>1</sup> le 13 novembre; Jeanne d'Arc n'avait plus auprès de lui ce puissant intercesseur. Le roi d'Angleterre fit remettre au garde de ses coffres à Rouen, en espèces d'or, monnaie d'Angleterre, la somme de dix mille livres, Jean de Luxembourg céda à la tentation; le 21 novembre 1430, Jeanne d'Arc fut livrée au roi d'Angleterre; et le même jour, l'Université de Paris, par l'organe de son recteur Hébert, supplia ce souverain, comme roi de France, "d'ordonner que cette femme fût amenée en cette cité, pour être mise brièvement

Charles VII et bientôt se rendit célèbre par l'acharnement qu'il mit à poursuivre Jeanne d'Arc qu'il demanda et obtint le droit de juger. Il mourut subitement, en 1443, sans avoir obtenu l'archevêché qu'il convoitait. La haine que le peuple avait conçue contre lui se manifesta d'une manière si violente, après sa mort, que ses restes furent déterrés et jetés à la voirie.

<sup>1</sup> Boulogne, port de mer sur la Manche, à 254 kil. de Paris.

aux mains de la justice de l'Église, c'est-à-dire de notre honoré seigneur l'évêque et comte de Beauvais, et aussi de l'inquisiteur ordonné en France, pour son procès lui être fait notablement et sûrement”.

Ce ne fut pas à Paris, mais à Rouen,<sup>1</sup> vraie capitale des Anglais en France, que Jeanne fut conduite. Elle y arriva le 23 décembre 1430. Le 5 janvier 1431, un ordre du roi d'Angleterre Henri VI la remit aux mains de l'évêque de Beauvais, Pierre Cauchon. Quelques jours après, le comte Jean de Luxembourg entra dans la prison, accompagné de son frère, le chancelier anglais, de son écuyer et de deux lords d'Angleterre, Richard de Beauchamp, comte de Warwick,<sup>2</sup> et Humphrey, comte de Stafford,<sup>3</sup> connétable du roi d'Angleterre en France. Jean de Luxembourg venait-il par pure curiosité ou pour se délivrer de quelques scrupules en offrant à Jeanne une chance de salut? “Jeanne, lui dit-il, je suis venu ici pour vous mettre à finance et

<sup>1</sup> La ville de Rouen, capitale de la Normandie, fut prise en 1419 par Henri V, après un siège célèbre, et resta au pouvoir des Anglais jusqu'à 1449.

<sup>2</sup> Richard de Beauchamp, comte de Warwick, très aimé du roi Henri V, fut choisi pour être le chef de la brillante ambassade qui représenta la couronne et l'église d'Angleterre au concile générale de Constance, en 1414. Il prit part à l'invasion de la Normandie et assista à la signature du traité de Troyes. Il figura dans la plupart des combats que les Anglais eurent à livrer contre les partisans du Dauphin. Henri V mourant le nomma à Vincennes tuteur de son fils, qui devait lui succéder sous le nom d'Henri VI. Warwick fut parmi les plus acharnés persécuteurs de Jeanne d'Arc et s'associa à toutes les iniquités de la procédure entamée contre elle.

<sup>3</sup> Humphrey, comte de Stafford, guerroya en France et en Flandre. Il prit une part prépondérante aux négociations de paix avec la France et demeura longtemps gouverneur de Calais.

traiter de votre rançon ; promettez seulement ici de ne plus porter les armes contre nous. — En nom de Dieu, répondit Jeanne, vous moquez-vous de moi, capitaine ? Me racheter ! vous n'en avez ni le vouloir, ni le pouvoir ; non, vous ne l'avez pas." Le comte insista : " Je sais bien, reprit Jeanne, que ces Anglais me feront mourir ; mais fussent-ils cent mille *Goddam*<sup>1</sup> de plus qu'il n'y en a déjà eu en France, ils n'auront pas le royaume."

A ce patriotique élan de l'héroïne, le comte de Stafford tira à moitié sa dague du fourreau, comme pour frapper Jeanne ; mais le comte de Warwick l'arrêta. Les visiteurs sortirent de la prison et livrèrent Jeanne aux juges.

La cour de Rouen se constitua promptement, non pas pourtant sans contradiction et sans peine. Quoique Jeanne eût perdu quelque chose de sa grandeur et de son importance en dépassant son principal but et en se prodiguant, souvent sans succès, dans de petites occasions, elle restait toujours le vrai et héroïque représentant du sentiment et du vœu national. Quand on la transféra de Beurevoir à Rouen, tous les lieux où elle s'arrêta furent comme autant de points lumineux où éclata sa popularité. A Arras,<sup>2</sup> un Écossais lui montra un portrait d'elle qu'il portait, symbole du culte que lui vouaient ses fidèles. A Amiens,<sup>3</sup> le chancelier

<sup>1</sup> *Goddam*, ou plutôt *godon*, était le sobriquet que le peuple donnait aux Anglais, à cause de l'usage qu'ils faisaient du nom de Dieu.

<sup>2</sup> Arras, sur la Scarpe, à 192 kil. N. de Paris ; capitale de l'ancien Artois, aujourd'hui chef-lieu du département du Pas-de-Calais.

<sup>3</sup> Amiens, sur la Somme, à 133 kil. N. de Paris, jadis capitale de la Picardie, aujourd'hui chef-lieu du département de la Somme. On y voit une magnifique cathédrale du XIII<sup>e</sup> siècle.



de la cathédrale l'entendit en confession et lui donna l'eucharistie. A Abbeville,<sup>1</sup> des dames considérables firent cinq lieues pour venir la visiter; elles se félicitaient d'avoir eu le bonheur de la voir si constante et si résignée à la volonté de Notre-Seigneur, lui souhaitaient toutes les faveurs du ciel, et pleuraient tendrement en prenant congé d'elle. Jeanne, touchée de leur sympathie et de leur candeur, disait: "Ah, que voici un bon peuple! Plût à Dieu que je fusse si heureuse, quand je finirai mes jours, que je pusse être enterrée en ce pays!"

Quand l'évêque de Beauvais, installé à Rouen, entreprit de former sa cour judiciaire, la plupart des membres qu'il désigna, dans le clergé ou dans l'Université de Paris, acceptèrent sans hésitation ce mandat: mais quelques-uns voulaient se récuser: on repoussa leur vœu. L'abbé de Jumièges,<sup>2</sup> Nicolas de Houpeville, soutint que le procès n'était pas légal: l'évêque de Beauvais, dit-il, était du parti qui se déclarait ennemi de la Pucelle; il se faisait juge d'ailleurs d'un cas déjà jugé par son métropolitain, l'archevêque de Reims, de qui relevait Beauvais et qui avait approuvé la conduite de Jeanne. L'évêque fit assigner devant lui le récalcitrant, qui refusa de comparaître disant qu'il ne relevait que de l'officialité de Rouen; il fut arrêté et mis en prison, par ordre de l'évêque dont il avait récusé la compétence. On parla de

<sup>1</sup> Abbeville, sur la Somme à 45 kil. O.-N.-O. d'Amiens et à 176 kil. de Paris, était jadis la capitale du comté de Ponthieu, en Picardie.

<sup>2</sup> Jumièges, à 27 kil. O. de Rouen, possédait autrefois une célèbre abbaye de Bénédictins dont on voit encore les ruines imposantes.

l'exiler outre mer, même de le jeter à l'eau; l'influence de ses confrères le sauva. Le sous-inquisiteur lui-même laissa commencer sans lui le procès dont il devait être l'un des juges; il ne s'y rendit que sur l'ordre de l'inquisiteur général, et sur l'avis confidentiel qu'il était en péril de mort s'il s'obstinait à refuser. La cour ainsi constituée, et après qu'elle eut reçu communication des informations déjà recueillies, Jeanne fut assignée, le 20 février 1431, à comparaître le lendemain 21 devant ses juges, réunis dans la chapelle du château de Rouen.

Le procès dura du 21 février au 30 mai 1431; la cour tint quarante séances, la plupart dans la chapelle du château quelques-unes dans la prison même de Jeanne. En y arrivant, elle avait été mise dans une cage de fer; elle demeura, "non plus dans la cage, mais dans une chambre obscure de la tour du château, les fers aux pieds, liée par une chaîne à une grosse pièce de bois, et gardée nuit et jour par quatre ou cinq soldats de bas étage." Elle se plaignit d'être ainsi enchaînée; l'évêque lui dit que ses tentatives antérieures d'évasion commandaient cette précaution: "C'est vrai, dit Jeanne aussi véridique qu'héroïque; j'ai voulu et je voudrais encore m'échapper de prison, comme c'est le droit de tout prisonnier." A son interrogatoire, l'évêque la requit de prêter "serment de dire la vérité sur toutes choses dont on l'interrogerait.—Je ne sais de quoi vous voulez m'interroger; peut-être me demanderiez-vous des choses que je ne vous dirais pas; en ce qui touche mes révélations, par exemple, vous pourriez me demander de dire telle chose que

j'ai juré de ne pas dire; ainsi je serais parjure, ce que vous ne devriez pas vouloir." L'évêque insista sur un serment absolu et sans condition: "Vous me chargez trop, dit Jeanne; je ne veux prêter le serment de dire toute la vérité que sur les choses qui touchent la foi." L'évêque la somma de jurer, sous peine d'être tenue pour coupable des choses qu'on lui imputait: "Passez outre," lui dit elle. Ce fut la réponse qu'elle fit à toutes les questions qui lui paraissaient violer son droit de se taire; fatiguée et choquée de ces insistances impérieuses: "Je viens de la part de Dieu, dit-elle un jour, et je n'ai rien à faire ici; renvoyez moi à Dieu de qui je viens.— Vous savez-vous dans la grâce de Dieu? lui demanda l'évêque.— Si je n'y suis, Dieu veuille m'y mettre, répondit Jeanne, et si j'y suis, Dieu veuille m'y garder!" L'évêque lui-même demeura confondu.

Je n'ai garde de suivre dans toutes ses séances et tous ses détours cet odieux et honteux procès dans lequel la servilité passionnée et la subtilité scientifique des juges s'employèrent, pendant trois mois, à lasser le courage ou à tromper l'intelligence d'une jeune fille de dix-neuf ans qui se refusait tantôt à mentir, tantôt à entrer en discussion avec eux, et ne se défendait qu'en se taisant ou en appelant à Dieu qui lui avait parlé et prescrit ce qu'elle avait fait. Pour la faire sortir de son silence ou la décider à se soumettre à l'Église au lieu d'en appeler à Dieu, on proposa d'employer le dernier moyen, la torture. Le 9 mai, l'évêque fit mener Jeanne dans la grosse tour du château de Rouen;

les instruments de la torture furent étalés sous ses yeux; les bourreaux étaient là prêts à remplir leur office, "pour la ramener dans les voies de la vérité, disait l'évêque, afin d'assurer le salut de son âme et de son corps si gravement compromis par des inventions erronées.—Vraiment, répondit Jeanne, si vous me deviez faire arracher les membres et faire partir l'âme hors du corps, je ne vous dirais autre chose; et si je vous disais autre chose, après je vous dirais toujours que vous me l'auriez fait dire par force." On renonça à la torture; on se décida à déployer toutes les armes de la science pour subjuguier l'esprit de cette jeune fille dont on ne pouvait dompter la conscience; le chapitre de Rouen déclara qu'en refusant publiquement de se soumettre à la décision de l'Église sur ses faits et ses assertions, Jeanne méritait d'être déclarée hérétique; l'Université de Paris, à laquelle on avait transmis les douze chefs d'accusation résultant des assertions et des interrogatoires de Jeanne, répondit que "si, avertie charitablement, elle ne voulait pas donner satisfaction et revenir à l'unité de la foi catholique, elle devait être abandonnée aux juges séculiers pour subir le châtement de son crime." Armé de ces pièces, l'évêque de Beauvais fit amener Jeanne, le 23 mai, dans une salle voisine de sa prison, et après lui avoir adressé une longue exhortation: "Jeanne, lui dit-il, si dans les États de votre roi, lorsque vous y étiez, un chevalier, ou tout autre, né sous sa domination et sous son obéissance, s'était levé disant: Je n'obéirai point au roi et ne me soumettrai point à ses officiers,

n'auriez-vous pas dit qu'il devait être condamné? Que direz-vous donc de vous-même, vous qui êtes née dans la foi du Christ et devenue, par le sacrement du baptême, fille de l'Église et épouse de Jésus-Christ, si vous n'obéissez point aux officiers du Christ, c'est-à-dire aux prélats de l'Église?" Jeanne écouta modestement cette admonition et se borna à répondre: "Quant à mes faits et mes dits, tels que je les ai dits au procès, je m'y rapporte et m'y veux tenir.—Croyez-vous que vous ne soyez pas tenue de soumettre vos dits et faits à l'Église militante, ou à autre qu'à Dieu?—La manière que j'ai toujours dite et tenue au procès, je la veux maintenir quant à ce. Si j'étais en jugement et voyais le feu allumé et le bûcher prêt à mettre le feu aux bourrées, même si j'étais dans le feu, je n'en dirais autre chose, et je soutiendrais ce que j'ai dit au procès jusqu'à la mort."

Selon les lois, les idées et les pratiques du temps, la question légale était vidée; Jeanne, déclarée hérétique et rebelle à l'Église, pouvait être condamnée; mais elle avait persisté dans ses affirmations; elle ne s'était point soumise. Quoiqu'elle parût bien oubliée et qu'elle fût bien délaissée par le roi qu'elle avait fait sacrer, par ses conseillers, et même par les braves guerriers à côté desquels elle avait combattu, une vive émotion publique se manifestait encore à son sujet; les récits des scènes de son procès étaient recherchés curieusement. Parmi les juges mêmes qui la poursuivaient, plusieurs avaient l'âme troublée et souhaitaient que, par une abjuration de ses affirmations,

Jeanne elle-même les mit à l'aise et les dispensât de prononcer contre elle la peine la plus rigoureuse. Quels moyens furent employés pour arriver à ce point? Arriva-t-elle réellement et en pleine connaissance de cause à l'abjuration qu'on s'efforçait d'obtenir d'elle? Il est difficile de résoudre ce problème historique avec précision et certitude; plus d'une fois, dans les interrogatoires et les conversations qui eurent lieu alors entre Jeanne et ses juges, elle maintint sa ferme attitude et ses affirmations premières; l'un de ceux qui l'exhortaient à céder lui dit un jour: "Ton roi est hérétique et schismatique". Jeanne ne put supporter l'injure à son roi: "Par ma foi, dit-elle, je vous ose bien dire et jurer, sur peine de ma vie, que c'est le plus noble chrétien de tous les chrétiens, et qui mieux aime la foi et l'Église.—Fais-la taire," dit l'huisier au prédicateur, inquiet d'avoir provoqué un tel langage. Un autre jour, comme on pressait Jeanne de se soumettre à l'Église, frère Isambard de la Pierre, dominicain, qui s'intéressait à elle, lui parla du concile en lui expliquant son rôle dans l'Église; à ce moment même, celui de Bâle<sup>1</sup> était convoqué: "Ah! dit Jeanne, je veux bien me rendre et soumettre au concile de Bâle." L'évêque de Beauvais trembla à l'idée de cet appel: "Taisez-vous de par le diable!" fit-il au moine. Un autre des juges, Guillaume Érard, interpella Jeanne avec menace: "Voulez-vous révoquer vos faits et dires réprouvés?—Je m'en rapporte à l'Église universelle si je dois

<sup>1</sup> De 1431 à 1443 il se tint à Bâle un célèbre concile pour la réforme du clergé.

abjurer ou non.—Ceia ne suffit pas; tu abjureras présentement ou tu seras *arse* (brulée).” Jeanne frémit: “J’aime mieux signer que d’être *arse*.” On lui présenta une formule d’abjuration par laquelle, désavouant ses révélations et ses apparitions divines, elle confessait ses erreurs en matière de foi et s’en détachait humblement; elle traça une croix au bas de la pièce. Des doutes se sont élevés sur l’authenticité de cet acte long et diffus tel qu’il a été publié dans les documents du procès; vingt-quatre ans plus tard, en 1455, dans le procès de réhabilitation de Jeanne, plusieurs des assistants au procès de condamnation, entre autres l’huissier Massieu et le greffier Taquel, déclarèrent que la formule d’abjuration lue alors à Jeanne et signée par elle ne contenait que sept ou huit lignes de grosse écriture; et selon un autre témoin de la scène, ce fut un Anglais, Jean Calot, secrétaire du roi d’Angleterre Henri VI, qui, dès que Jeanne eut cédé, tira de sa manche un petit papier qu’il lui donna à signer, et mécontent du signe qu’elle y avait tracé, il lui tint et lui guida la main pour qu’elle y mît, en toutes lettres, son nom. Quoiqu’il en soit, dès que l’abjuration de Jeanne eut été ainsi obtenue, la cour rendit, le 24 mai 1431, un arrêt *définitif* par lequel, après de longs et sévères considérants, elle condamna Jeanne à une prison perpétuelle “avec le pain de douleur et l’eau de tristesse pour qu’elle déplorât les erreurs et les fautes qu’elle avait commises et n’y retombât plus désormais.”

L’Église pouvait être satisfaite; le roi d’Angle-

terre, ses conseillers et ses officiers ne l'étaient point. C'était Jeanne vivante, même prisonnière, qu'ils redoutaient; ils étaient animés, contre elle, de deux passions cruelles, la vengeance et la peur. Quand on apprit qu'elle échappait à la mort, des murmures éclatèrent dans la foule ennemie qui assistait au procès; on jeta des pierres aux juges; un chapelain du cardinal de Winchester, qui se trouvait près de l'évêque de Beauvais, l'appela traître: "Vous mentez!" dit l'évêque; l'évêque avait raison; le chapelain mentait; l'évêque n'avait nul dessein de trahir ses maîtres; le comte de Warwick se plaignit à lui de l'insuffisance de l'arrêt: "N'ayez aucun souci, mylord, dit un des affidés de Pierre Cauchon, nous la retrouverons." Après sa condamnation prononcée, Jeanne avait dit à ceux qui l'entouraient: "Or çà, entre vous, gens d'Église, menez-moi en vos prisons, et que je ne sois plus aux mains des Anglais!—Menez-la où vous l'avez prise," dit l'évêque; et on la conduisit dans la prison du château. Il lui fut dit par quelques-uns des juges qui allèrent la voir après la sentence, qu'elle devrait quitter ses habits d'homme et reprendre ses vêtements de femme, comme l'ordonnait l'Église; elle s'en réjouit, reprit aussitôt en effet ses vêtements de femme, et se fit couper les cheveux, que jusque-là elle portait taillés en rond. Ramenée dans la prison, l'habit d'homme qu'elle avait porté fut mis dans un sac, en la même chambre où elle était détenue, et elle demeura en garde au dit lieu, entre les mains de cinq Anglais, dont trois demeuraient de nuit en la chambre et



deux dehors, à la porte. Et celui qui parle<sup>1</sup> sait de certain que de nuit elle était couchée, ferrée par les jambes de telle sorte qu'elle ne pouvait mouvoir de la place. Quand vint le dimanche matin suivant, qui était jour de la Trinité, et qu'elle dut se lever, comme elle le rapporta à celui qui parle, elle demanda aux Anglais ses gardes: "Déferrez-moi, je me lèverai." Lors un d'eux lui ôta ses habillements de femme; ils vidèrent le sac où était l'habit d'homme, et lui jetèrent le dit en lui disant: "Lève-toi," et ils mirent l'habit de femme au même sac. Et comme elle me le dit, elle se vêtit de l'habit d'homme en disant: "Vous savez qu'il m'est défendu; sans faute, je ne le prendrai point." Néanmoins ils ne lui en voulurent point bailler d'autre; en sorte que ce débat demeura jusqu'à l'heure de midi. Finalement, pour nécessité, Jeanne fut contrainte de sortir dehors et prendre le dit habit."

Les documents officiels rédigés pendant le procès de condamnation contiennent un récit tout différent: "Le 28 mai, y est-il dit, huit des juges, qui avaient pris part à l'arrêt se transportèrent à la prison de Jeanne, et la voyant revêtue d'un habit d'homme "qu'elle avait quitté naguère d'après notre ordre pour reprendre le vêtement de femme, nous lui demandâmes quand et par quelle cause elle avait repris cet habit, et qui l'y avait engagée, Jeanne répondit que c'était de sa propre volonté, sans que personne l'y contraignît, et parce qu'elle préférait cet habit au vêtement de femme. Sur notre question

<sup>1</sup> Jean Massieu, prêtre, le même qui, en 1431, avait assisté, comme huissier, au procès de condamnation de Jeanne.

pourquoi elle avait fait ce changement, elle répondit qu'étant entourée d'hommes, un vêtement d'homme lui convenait mieux qu'un vêtement de femme. Elle dit aussi qu'elle l'avait repris parce qu'on n'avait pas tenu la promesse qu'on lui avait faite qu'elle irait à la messe, recevrait le corps du Christ et serait délivrée de ses fers. Elle ajouta que, si on lui tenait cette promesse, elle serait bonne et ferait ce que voudrait l'Église. Comme nous avons entendu dire, par quelques personnes, qu'elle persistait dans ses erreurs sur les prétendues révélations auxquelles elle avait naguère renoncé, nous lui avons demandé si, depuis jeudi dernier, elle avait entendu les voix de sainte Catherine et sainte Marguerite; elle répondit que oui. A notre question: Que lui avaient dit les saintes? elle répondit que Dieu lui avait fait témoigner, par leurs voix, une grande pitié de la grande trahison qu'elle avait commise en abjurant pour sauver sa vie, et qu'ainsi elle s'était damnée elle-même. Elle dit que, tout ce qu'elle avait fait ainsi, jeudi dernier, en abjurant ses visions et révélations, elle l'avait fait par crainte du feu, et que toute son abjuration était contraire à la vérité. Elle ajouta qu'elle ne comprenait pas elle-même ce que contenait la formule d'abjuration qu'on lui avait fait signer, et qu'elle aimait mieux faire pénitence une fois en mourant pour maintenir la vérité que rester plus longtemps en prison en la trahissant."

Je ne m'arrêterai pas à rechercher si ces deux récits, quoique très différents, ne sont pas au fond conciliables, et si Jeanne avait repris les habits

d'homme de son gré, ou si elle y avait été contrainte par les soldats qui la gardaient, et peut-être pour échapper à leurs insultes. Le fait grave de cet incident, c'est l'explosion du repentir que Jeanne ressentit de sa faiblesse et son éclatante rétractation de l'abjuration qu'on lui avait arrachée. Dès que le bruit s'en répandit, ses ennemis s'écrièrent : " Elle est relapse ! " C'était précisément là ce qu'ils avaient espéré lorsque, en apprenant qu'elle n'était condamnée qu'à la prison perpétuelle, ils avaient dit : " N'ayez souci ; nous la retrouverons. " "*Farewell, farewell, mylord*, dit l'évêque de Beauvais au comte de Warwick, qu'il rencontra peu après la rétractation de Jeanne ; c'était là évidemment, de sa part, une parole de satisfaction, et non pas un simple acte de politesse. Le 29 mai, le tribunal se réunit ; quarante juges prirent part à la délibération ; Jeanne, à l'unanimité, fut déclarée relapse, coupable et citée à comparaître le lendemain 30, sur la place du Vieux-Marché, pour entendre prononcer sa sentence et subir ensuite le supplice du feu.

Quand le 30 mai au matin, le frère dominicain Martin Ladvenu fut chargé d'annoncer à Jeanne sa condamnation, elle s'abandonna d'abord à la douleur et à l'effroi : " Hélas ! dit-elle, me traite-t-on si horriblement et cruellement qu'il faille que mon corps, net et entier et qui ne fut jamais corrompu, soit aujourd'hui consumé et réduit en cendres ! Ah ! j'aimerais mieux être décapitée sept fois que d'être ainsi brûlée ! " L'évêque de Beauvais survint en ce moment : " Évêque, lui dit Jeanne, je meurs par vous ; si vous m'eussiez mise aux prisons de l'Église

et aux mains des concierges ecclésiastiques compétents et convenables, ceci ne fût pas advenu; j'en appelle de vous devant Dieu." L'un des docteurs qui l'avaient jugée, Pierre Maurice,<sup>1</sup> vint la voir et lui parla avec sympathie: "Maître Pierre, lui dit-elle, où serai-je ce soir?—N'avez-vous pas bonne espérance en Dieu? lui dit le docteur.—Oh! oui; par la grâce de Dieu, je serai en paradis." Laisée seule avec le dominicain Martin Ladvenu, elle se confessa et demanda la communion; le moine fit demander à l'évêque de Beauvais ce qu'il devait faire: "Dites au frère Martin de lui donner l'eucharistie et tout ce qu'elle demandera." A neuf heures, après avoir repris ses vêtements de femme, Jeanne fut tirée de la prison et conduite à la place du Vieux-Marché; sept à huit cents soldats escortaient la charrette et en interdisaient l'approche à la foule qui encombrait le chemin et les environs; un homme força le passage et se précipita vers Jeanne; c'était un chanoine de Rouen, Nicolas Loiseleur,<sup>2</sup> que l'évêque de Beauvais avait placé près d'elle et qui avait trahi la confiance qu'elle lui avait témoignée; désespéré, hors de lui, il voulait lui demander pardon; les soldats anglais le repoussèrent violemment en l'appelant traître,

<sup>1</sup> Zélé partisan des Anglais, Maurice avait harangué le jeune roi Henri VI à son entrée à Rouen. En 1430 il fut un des ecclésiastiques pourvus par eux de canonicats pour remplacer les chanoines qui avaient suivi l'archevêque et s'étaient retirés dans le parti français.

<sup>2</sup> Feignant d'être un cordonnier, emprisonné comme partisan du roi de France, et se donnant comme originaire du pays de Lorraine, Loiseleur entra dans la prison de Jeanne pour surprendre ses secrets et les communiquer aux Anglais qui l'avaient fait chanoine de Rouen et de Chartres et auxquels il était dévoué.

et sans l'intervention du comte de Warwick, il eût été en péril. Jeanne pleurait et priait; de loin, la foule pleurait et priait avec elle. Arrivée sur la place, elle écouta en silence le sermon de l'un des docteurs de la cour, qui termina en disant: "Jeanne, va en paix; l'Église ne peut plus te défendre; elle te livre au bras séculier." Les juges laïques, Raoul<sup>1</sup> Bouteillier, bailli de Rouen, et son lieutenant Pierre Daron, avaient seuls qualité pour prononcer la sentence de mort; on ne leur en donna pas le temps; le prêtre Massieu continuait encore à exhorter Jeanne: "Comment! prêtre, lui criait-on du milieu des troupes, nous ferez-vous dîner ici?" "Emmenez-la! emmenez-la!" dit le bailli aux gardes; et au bourreau: "Fais ton devoir." Arrivée sur le bûcher, Jeanne s'agenouilla, adonnée tout entière à la prière. Elle avait prié Massieu de lui procurer une croix; un assistant, un Anglais, en fit une en fendant un petit bâton et la tendit à l'héroïne française, qui la prit, la baisa et la plaça sur sa poitrine. Elle pria le frère Isambard de la Pierre d'aller chercher la croix de l'église de Saint-Sauveur, dont le portail s'ouvrait sur le Vieux-Marché, et de la tenir "élevée tout droit devant ses yeux jusques au pas de la mort, dit-elle, afin que la croix où Dieu pendit fût, tant qu'elle vivrait, continuellement devant sa vue"; son désir fut accompli. Elle pleurait sur son pays, sur les

<sup>1</sup> Raoul le Bouteillier fut un des rares nobles qui, après la reddition de Rouen, se soumirent aux Anglais. Nommé bailli de Rouen pour le procès, il fit conduire Jeanne au bûcher sans prononcer la sentence. Son lieutenant Daron était procureur de Rouen lors de la condamnation.

assistants comme sur elle-même: "Rouen, Rouen, disait-elle, mourrai-je ici? Seras-tu ma dernière demeure? J'ai grand'peur que tu n'aies à souffrir de ma mort." On dit que le vieux cardinal de Winchester et l'évêque de Beauvais lui-même ne purent étouffer leur émotion, dirai-je leurs larmes? Le bourreau mit le feu au bûcher. Quand Jeanne sentit monter la flamme, elle pressa son confesseur, le frère dominicain Martin Ladvenu, de descendre, en lui demandant de tenir toujours la croix bien haut devant elle pour qu'elle ne cessât pas de la voir. Interrogé vingt-quatre ans après, lors du procès de réhabilitation, sur les derniers sentiments et les dernières paroles de Jeanne, le même moine dit que, jusqu'au dernier moment, elle avait affirmé que ses voix étaient divines, qu'elles ne l'avaient point trompée, et que les révélations qu'elle avait reçues venaient de Dieu. Quand elle eut cessé de vivre, deux de ses juges, Jean Alespée, chanoine de Rouen, et Pierre Maurice, docteur en théologie, s'écrièrent: "Je voudrais que mon âme fût où je crois qu'est l'âme de cette femme"; et Tressart, secrétaire du roi Henri VI, disait douloureusement en revenant du lieu de supplice: "Nous sommes tous perdus; nous avons brûlé une sainte."<sup>1</sup>

Sainte en effet, par la foi et par la destinée. Jamais créature humaine ne s'est si héroïquement confiée et dévouée à l'inspiration qui venait de

<sup>1</sup>Au procès de réhabilitation, Pierre Cusquel, bourgeois de Rouen, déposa en ces termes: "Le jour de la mort de Jeanne, j'entendis maître Jean Tressart, secrétaire du roi d'Angleterre, dire qu'on avait fait mourir une fidèle chrétienne, dont il croyait l'âme entre les mains de Dieu, et que tous les approbateurs de sa condamnation étaient damnés."

Dieu, à la mission qu'elle recevait de Dieu. Jeanne d'Arc n'a rien cherché de ce qui lui est arrivé et de ce qu'elle a fait, ni l'action, ni la puissance, ni la gloire. "Ce n'était pas son état," comme elle le disait, d'être une guerrière, de faire sacrer son roi et de délivrer sa patrie de l'étranger. Tout lui est venu d'en haut, et elle a tout accepté, sans hésiter, sans discuter, sans compter, comme on dirait de nos jours. Elle a cru en Dieu et elle lui a obéi. Dieu n'était pas, pour elle, une idée, une espérance, un élan de l'imagination humaine ou un problème de la science humaine; c'était le créateur du monde, le sauveur du genre humain par Jésus-Christ, l'Être des êtres, toujours présent, toujours actif, seul souverain légitime des hommes, qu'il a faits intelligents et libres, le Dieu réel et vrai que nous cherchons péniblement aujourd'hui, et que nous ne retrouverons que lorsque nous cesserons de prétendre nous passer de lui et nous mettre à sa place. En attendant, je prends un sérieux plaisir à constater un fait qui honore notre temps et nous permet d'espérer pour notre avenir. Quatre siècles se sont écoulés depuis que Jeanne d'Arc, ce modeste et héroïque serviteur de Dieu, se sacrifia pour la France. Pendant vingt-quatre ans après sa mort, la France et le roi parurent ne plus penser à elle; pourtant, en 1455, un repentir vint à Charles VII et à la France; presque toutes les provinces, toutes les villes étaient affranchies de l'étranger; on eut honte de n'avoir rien dit, rien fait pour la jeune fille qui avait tout sauvé; à Rouen surtout où le sacrifice avait été consommé, un cri s'éleva pour la

réparation; elle fut timidement demandée au pouvoir spirituel qui avait condamné et livré Jeanne au bûcher comme hérétique; le pape Calixte III<sup>1</sup> accueillit la requête présentée, non par le roi de France, mais au nom d'Isabelle Romée, mère de Jeanne, et de toute sa famille; une procédure régulière fut entamée et suivie pour la réhabilitation de la martyre; et le 7 juillet 1456, un arrêt de la cour réunie à Rouen cassa la sentence de 1431 avec toutes ses conséquences, et ordonna "une procession générale et sermon solennel en la place de Saint-Ouen et au Vieux-Marché où ladite Pucelle avait été cruellement et horriblement brûlée; plus une plantation de croix convenable (*crucis honestæ*) sur la place du Vieux-Marché, les juges se réservant de faire faire notable signification de leur sentence dans les cités et lieux insignes du royaume." La ville d'Orléans répondit à cet appel en élevant sur le pont de la Loire un groupe de bronze représentant Jeanne d'Arc agenouillée devant Notre-Dame, entre deux anges. Ce monument, brisé pendant les guerres de religion du seizième siècle et rétabli peu après, fut déplacé au dix-huitième siècle, et Jeanne d'Arc reçut alors un nouvel outrage: une poésie cynique<sup>2</sup> se consacra à divertir un public libertin aux dépens de la sainte qu'avait brûlée, trois cents ans auparavant, une haine fanatique. En 1792, le conseil de la commune d'Orléans,

<sup>1</sup> Calixte III, Alphonse de Borgia, fut élu en 1455 et mourut en 1458.

<sup>2</sup> Cette remarque de l'auteur s'adresse à la scandaleuse *Pucelle*, poème héroï-comique de Voltaire.



“ considérant que le monument de bronze ne représentait pas les services de l'héroïne, et ne rappelait, par aucun signe, la lutte contre les Anglais”, ordonna qu'on le fondît et qu'on en fit des canons, dont l'un porterait le nom de Jeanne d'Arc”. C'est de nos jours que la ville d'Orléans et son éminent évêque, Mgr Dupanloup,<sup>1</sup> ont enfin rendu à Jeanne un hommage digne d'elle, non-seulement en lui érigeant une nouvelle statue, mais en la ressuscitant dans la mémoire de la France sous sa vraie physionomie et avec son grand caractère. Notre histoire ni aucune autre histoire n'offre un pareil exemple, dans une modeste âme humaine, d'une foi si pure et si efficace dans l'inspiration divine et dans l'espérance patriotique.

<sup>1</sup> Félix Dupanloup, né en 1802, mort en 1878, fut nommé évêque d'Orléans en 1849. Pas son activité et son talent il joua un rôle considérable dans les controverses et dans les affaires publiques de son temps.

# VOCABULARY

---

## Page 1

**surlendemain**, two days after.  
**partir**, to set out.  
**poursuivre**, to carry on, continue.  
**œuvre**, work.  
**rencontrer**, to meet.  
**aller au devant de**, to advance toward.  
**révérence**, bow, salute.  
**ôter**, to take off.  
**chaperon**, hood.  
**tendre**, to hold out.  
**plusieurs**, several.  
**volontiers**, willingly.  
**baiser**, to kiss.  
**fuir**, to flee.  
**pour ainsi dire**, so to speak.  
**de lui-même**, of his own accord.  
**sacrer**, to crown.  
**ne durer guère plus**, not to last much more than.  
**chef-lieu**, chief town.  
**rive**, bank.  
**désormais**, thenceforth.  
**huile**, oil.  
**ampoule**, ampulla, phial.  
**colombe**, dove.  
**ciel**, heaven.  
**baptême**, baptism.

## Page 2

**bien besogner**, to work hard.  
**vainqueur**, victor.  
**archevêque**, archbishop.  
**instances**, entreaties.  
**mauvais vouloir**, ill-will, unwillingness.  
**prêt**, ready.  
**tenir**, to hold.

**conseil sur conseil**, one council after another.  
**impatienté**, out of patience.  
**avis**, notice, warning.  
**préalable**, previous.  
**doucement**, gently.  
**chambre de retrait**, private room.  
**aiguillonné**, anxious, eager, keen.  
**aiguillonner**, to urge on.  
**oraison**, prayer.  
**ne pas tarder à**, not be long in.  
**empire**, sway.  
**enfermer**, to imprison.  
**pouvoir**, power.  
**entrer en charge**, to assume office.  
**confier**, to entrust.  
**fiançailles**, betrothal.

## Page 3

**réjoui**, gladdened, cheered.  
**durer**, to last.  
**attendri**, moved, affected.  
**manquer**, to be wanting.  
**écrit (z.)**, writing, document.  
**levée**, raising.  
**siècle**, century.  
**croire**, to believe.  
**quand bien même**, even though.  
**à Dieu ne plaise**, God forbid.  
**trompé**, deceived, disappointed.  
**espoir**, hope.  
**esprit malin**, evil spirit.  
**s'en prendre à**, to lay the blame on.  
**prendre garde de**, to take care not to.  
**conseil**, intention, mind.

**arrêt**, decision.  
**gentilhomme**, nobleman.  
**guerrier**, warrior.  
**empresser** (s'), to hasten.  
**changer contre**, to change for.  
**hameau**, hamlet.  
**prendre naissance**, to be born.  
**déployer**, to display.  
**sagesse**, wisdom, prudence.  
**d'autant plus**, all the more.  
**guère**, hardly.  
**désolant**, distressing.  
**puisque**, since, seeing that.  
**évangile**, Gospel.

## Page 4

**salut**, safety, salvation.  
**haine**, hatred.  
**avec instance**, earnestly, sup-  
 pliantly.  
**disgracié**, in disgrace, out of  
 favour.  
**hâter** (se), to hasten.  
**achever**, to complete.  
**affliger** (s'), to lament.  
**dépenser**, to spend.  
**racheter**, to redeem.  
**s'il m'en croyait**, if he took my  
 advice.  
**demeurer**, to remain.  
**ramener**, to bring back.  
**sain et sauf**, safe and sound.  
**voire même . . .** nay even . . .  
**crainte**, fear.  
**veuve**, widow.  
**lutter**, to struggle.  
**indigne**, unworthy.  
**toutefois**, however.  
**débarrasser** (se), to get rid of.  
**épouser**, to marry.  
**nombreux**, numerous.  
**rester**, to remain.  
**champ**, field.  
**parmi**, among.  
**dont il s'agit ici**, to whom refer-  
 ence is here made.  
**impitoyable**, pitiless.

## Page 5

**vivre**, to be alive.  
**petit-fils**, grandson.

**à ce qu'il paraît**, as it seems.  
**auprès de**, near.  
**Dieu ne veuille**, God forbid.  
**redouté** (*adj.*), dread.  
**aieule**, grandmother.  
**abandonné**, shameless.  
**demeurer**, to remain, hold back.  
**venir au devant de**, to come to  
 meet.  
**en faveur de moi**, for my benefit.  
**faire très bonne chère**, to wel-  
 come very cordially.  
**descendre**, to put up.  
**logis**, lodging.  
**boire**, to drink.  
**our**, to hear.  
**sauf**, save, except.  
**hache**, axe.  
**coursier**, steed.  
**démener** (se), to struggle.  
**mener**, to lead.  
**voisin** (*adj.*), neighbouring.  
**chemin**, road.  
**remuer** (se), to stir.  
**lier**, to tie, fasten.  
**proche**, near.  
**en assez voix de femme**, in a  
 rather feminine voice.  
**gens d'Église**, churchmen.  
**rive**, bank.  
**gauche**, left.

## Page 6

**reprendre son chemin**, to con-  
 tinue on one's road.  
**tirez avant**, forward!  
**anneau**, ring.  
**elle eut volontiers**, she would  
 have liked.  
**eu égard à**, out of consideration.  
**recommandation**, dignity.  
**élan**, outburst, transport.  
**entraîner**, to draw.  
**place**, stronghold.  
**sonner**, to sound.  
**travailler**, to work.  
**ajouter**, to add.  
**avoir peur**, to be afraid.  
**gentil**, gentle, noble.  
**ramener**, to bring back.  
**sain et sauf**, safe and sound.  
**aussitôt**, at once, immediately.

**découvert**, open, unsheltered.  
**braquer**, to train, point.  
**ôtez-vous**, get away.  
**écarter (s')**, to move away.  
**coup**, shot.  
**parti de**, fired from, launched from.  
**emparer (s') de**, to take possession of.  
**enlever**, to wrest from.  
**définitivement**, finally.

**Page 7**

**survenir**, to happen.  
**passer à**, to pass through.  
**toujours**, still.  
**faire dire à**, to send word to.  
**royaume**, kingdom.  
**aider (s') les uns les autres**, to help each other.  
**courtoisement**, courteously.  
**craindre**, to fear.  
**bon vouloir**, good intention.  
**inquiétude**, anxiety.  
**bataille rangée**, pitched battle.  
**le très bienvenu**, very welcome.  
**comte**, earl.  
**écuyer**, esquire.  
**en vainqueur**, victoriously.  
**dès l'arrivée**, from the very first appearance.

**Page 8**

**faire bon**, to be good, well.  
**autour**, round about.  
**éperons**, spurs.  
**fuir**, to flee, run away.  
**chevaucher**, to ride.  
**hardiment**, boldly.  
**de l'avis**, on the advice.  
**pendre**, to hang.  
**nues**, clouds.  
**à leur tour**, in their turn.  
**troubler**, to disconcert.  
**éclatant**, brilliant.  
**attendre (s') à**, to expect.  
**froid**, cool.  
**guerrier**, warrior.  
**embarras**, difficulty.  
**retard**, delay.  
**sacrer**, to crown.

**moyen**, means.  
**Pucelle**, maid.  
**gens**, people.

**Page 9**

**devers**, towards, to.  
**dépens**, expense.  
**courroucé**, angered.  
**inquiétude**, anxiety.  
**prendre (se)**, to begin.  
**agir**, to act.  
**prêt**, ready.  
**sacre**, coronation.  
**brièvement**, shortly.  
**établir (s')**, to take up a position.  
**rase campagne**, open country.  
**y compris**, including.  
**environ**, about.  
**rencontrer (se)**, to be encountered.  
**pont**, bridge.  
**beau-frère**, brother-in-law.  
**dès**, from the first moment of.  
**but**, purpose, object.  
**héritier**, heir.  
**plusieurs**, several.  
**mal**, harm.  
**finir par**, in the end.  
**déplaîre**, to displease.

**Page 10**

**trêve**, truce.  
**vivres**, provisions.  
**garnison**, garrison.  
**bourgeoisie**, burghers, citizens.  
**tentative**, attempt.  
**accommodement**, reconciliation, agreement.  
**échouer**, to fail.  
**bombarde**, siege gun.  
**retourner (s'en)**, to withdraw.  
**entreprendre**, to undertake.  
**renoncer**, to give up.  
**frapper**, to knock.  
**poser**, to ask.  
**croire**, to believe.  
**volontiers**, willingly.  
**obéissance**, obedience.  
**reprendre**, to reply.  
**attendre**, to wait.  
**livrer**, to give up.  
**anéantir**, to do away with.  
**droit**, right, claim.

## Page 11

**parcourir**, to go through.  
**dresser**, to pitch, set up.  
**fossé**, moat.  
**habile**, skilful.  
**lendemain matin**, next morning.  
**fascine**, fascine, hurdle.  
**gens d'armes**, men-at-arms.  
**étranger**, stranger, outsider.  
**biens**, goods.  
**apporter**, to bring.  
**clef**, key.  
**établir (s')**, to take up quarters.  
**accourir**, to come in haste.  
**parrain**, godfather.  
**toque**, cap.  
**rouge**, red.  
**trahir**, to betray.  
**bien employer**, to make good use of.  
**durer**, to last.  
**ne—guère plus**, not much more.

## Page 12

**forcément**, necessarily, unavoidably.  
**retentir**, to resound.  
**de grand cœur**, most heartily.  
**foule**, crowd.  
**ajouter**, to add.  
**messire**, my lord.  
**lever**, to raise.  
**brebis**, sheep.  
**bétail**, cattle.  
**remercier**, to thank.  
**témoin oculaire**, eye-witness.  
**autrement**, otherwise.  
**pensée**, thought, idea.  
**en effet**, indeed, in actual fact.

## Page 13

**redire**, to repeat.  
**quelquefois**, sometimes.  
**tirer**, to free.  
**depuis**, since.  
**rester**, to remain.  
**à double titre**, for two reasons.  
**si avant dans l'amitié**, in such close friendship.  
**charge**, mission, duty, task.  
**mettre dehors**, to drive out.

**exprimer**, to express.  
**à mesure que**, as, in proportion as.  
**grandir**, to grow, increase.  
**puissance**, power, influence.  
**quelque . . . que**, however.  
**élevée**, lofty, exalted.  
**entreprenante**, daring.  
**prévoir**, to foresee.  
**souhaiter**, to wish.  
**blessé**, to wound.  
**ainé**, eldest.

## Page 14

**quoi qu'il en soit**, however this may be.  
**témoigner**, to display, show.  
**confiance**, confidence.  
**dessein**, plan.  
**au milieu de**, in the midst of.  
**guerroyer**, to wage war.  
**à l'aventure**, at random.  
**tantôt . . . tantôt**, at one time . . . at another.  
**on n'en fit rien**, nothing of the kind was done.  
**tergiverser**, to shuffle, shilly-shally.  
**espoir**, hope.  
**dévoué**, devoted.  
**grognement**, growl.  
**en colère**, angry.  
**brusquerie**, bluntness, hastiness.  
**caractère**, temper.

## Page 15

**politique**, policy.  
**travail**, work, action.  
**étendard**, standard.  
**quenouille**, distaff.  
**lin**, flax.  
**fuseau**, spindle.  
**vide**, empty.  
**or**, now.  
**redoublement**, redoubling, increase.  
**attrister**, to sadden.  
**las**, tired, weary.  
**hardi**, bold.  
**coup**, stroke.  
**gens de guerre**, fighting men.  
**brusquement**, abruptly, suddenly.

**jusques**, as far as.  
**vivement**, sharply, eagerly.  
**établir**, to pitch, set up.  
**cadet**, younger.  
**à la fois**, at once.  
**jadis**, formerly.  
**sépulture**, burial.

## Page 16

**grièvement**, grievously.  
**sur place**, on the spot.  
**franchir**, to break through.  
**brèche**, breach.  
**dès**, as early as.  
**survenir**, to come up unexpectedly.  
**gré**, will.  
**martin**, staff.  
**pont volant**, a gangway.  
**vis-à-vis**, opposite.  
**côté**, direction.  
**par là**, that way.  
**couper**, to cut.  
**épée**, sword.  
**emparer (s')**, to take possession of.  
**échouer**, to fail.  
**entreprendre**, to undertake.  
**fleuve**, river.  
**Manche**, Channel.  
**arroser**, to water.  
**entre autres**, amongst others.

## Page 17

**à ce qu'il semble**, as it would seem.  
**seul dessein**, sole purpose.  
**remettre**, to entrust.  
**assurer (s')**, to make sure of.  
**rengager**, to take part again.  
**porte de passage**, connecting gateway.  
**tenir à**, to be anxious.  
**chevalier**, knight.  
**traiter**, to treat, come to terms.  
**de corps et de biens**, with their bodies and their gear.  
**se commettre**, to trust oneself.  
**perdre (se)**, to perish.  
**borné** bounded.

## Page 18

**du dit**, of the said.  
**sur ces entrefaites**, at this juncture.  
**guerrier (adj.)**, military.  
**pièces de vin**, casks of wine.  
**faire estime**, to set value.  
**vierge**, maid.  
**méfiance**, mistrust.  
**bout**, point.  
**partager**, to share.  
**relever**, to rise.  
**avertir**, to warn.  
**donner (se) de garde**, to beware, be on guard against.  
**trahison**, treachery.  
**attendre (s') à**, to expect.  
**la Saint-Jean**, the feast of St. John.  
**ignorer**, not to know.  
**quant à**, with regard to.  
**méfier (se)**, to mistrust.  
**veille**, eve.  
**place forte**, stronghold.  
**mobile**, movable.

## Page 19

**assiégeants**, besiegers.  
**soleil levant**, daybreak.  
**encombre**, impediment.  
**rendre (se)**, to betake oneself, proceed.  
**paroisse**, parish church.  
**Saint-Jacques**, St. James.  
**veille**, eve.  
**attirer**, to attract.  
**six vingts**, six score.  
**presser (se)**, to crowd.  
**messe**, mass.  
**communier**, to receive the sacrament.  
**appuyée**, leaning.  
**entourer**, to surround.  
**signifier**, to declare, announce.  
**vendre**, to sell.  
**trahir**, to betray.  
**de bref**, shortly.  
**supplier**, to beseech.  
**empresser (s')**, to be eager.  
**bateau**, boat.  
**rentrée**, return.  
**rudement**, violently.

**refouler**, to beat back.  
**envelopper**, to surround.  
**tâcher**, to try.  
**taire (se)**, to be silent.  
**il ne tient qu'à vous**, it only depends on you.  
**férir**, to strike.  
**Pâques**, Easter.  
**Pentecôte**, Pentecost, Whitsunday.

### Page 20

**bravoure**, valour.  
**piéton**, foot-soldier.  
**barque**, boat.  
**dévoué**, devoted.  
**baïsser**, to lower.  
**herse**, portcullis.  
**attarder (s')**, to delay.  
**en dehors**, outside.  
**surtout**, overcoat.  
**ceinture**, belt.  
**porter (se) sur**, to bear upon.  
**roide (raide)**, stern.  
**aigre**, rough, harsh.  
**vêtement**, garment.  
**foi**, faith, word.  
**tenir**, to keep.  
**serment**, oath.  
**à dessein**, designedly.  
**dresser**, to raise.  
**pont-levis**, drawbridge.  
**souppçonner**, to suspect.  
**accueillir**, to entertain.  
**appliquer (s')**, to endeavour, do one's best.  
**le fond de l'âme**, inmost soul.

### Page 21

**féliciter (se)**, to congratulate oneself.  
**prise**, capture.  
**croire**, believe, take.  
**conseil**, advice.  
**complot**, plot.  
**livrer**, to give up.  
**lever**, to raise.  
**preuve**, proof.  
**honteux**, shameful.  
**s'en bien assurer la possession**, to make very sure of her.  
**envoyer**, to send.

**tenter**, to attempt.  
**évaader (s')**, to make one's escape.  
**désespoir**, despair.  
**hardiesse**, boldness, hardihood.  
**jusqu'à**, so far as, to the length of.  
**haut (n.)**, top, summit.  
**relever**, to pick up.  
**meurtrie**, bruised.  
**blessure**, wound.  
**renommée**, renown, fame.  
**jeunesse**, youth.  
**jusque dans**, even in.  
**chaud**, warm.  
**tante**, aunt.  
**marraine**, godmother.  
**prendre (se) d'intérêt pour**, to take an interest in.  
**tendre**, affectionate.

### Page 22

**adoucir**, to alleviate, mitigate.  
**ennui**, weariness, irksomeness.  
**vêtements d'homme**, man's garments.  
**tard**, late.  
**procès**, trial.  
**habit**, dress.  
**drap**, cloth.  
**à son gré**, according to her fancy.  
**requérir**, to beg, request.  
**congé**, leave.  
**fort**, heavy.  
**souiller**, to besmirch.  
**faiblesse**, weakness.  
**nouvelle (n.)**, news.  
**dès**, as early as, no later than.  
**greffier**, registrar, recorder.  
**sceau**, seal.  
**sommation**, summons.  
**ester en droit**, to appear in court.  
**lutte**, struggle.  
**siège**, see.  
**vouer**, to vow, swear.  
**haine**, hatred.

### Page 23

**démarche**, step, action, proceeding.  
**semaine**, week.  
**renouveler**, to renew.  
**ajouter**, to add.

**appartenir**, to belong.  
**spirituel**, ecclesiastical.  
**droit**, law.  
**usage et coutume**, use and wont.  
**dauphin**, king's eldest son.  
**racheter**, to redeem, ransom.  
**moyennant**, in consideration of.  
**allouer**, to allot, grant, allow.  
**preneur**, captor.  
**droit des gens**, law of nations.  
**mœurs féodales**, feudal customs.  
**avide**, greedy, grasping.  
**mois**, month.  
**garde des coffres**, treasurer.  
**espèces d'or**, gold specie, coin.  
**monnaie**, money, currency.  
**céder**, to yield.  
**supplier**, to beseech.  
**brièvement**, shortly.  
**acharnement**, ruthlessness.  
**poursuivre**, to prosecute.  
**subitement**, suddenly.  
 **convoiter**, to covet.  
**déterrer**, to exhume, dig up.  
**jeter à la voirie**, to cast out like  
 carrion.

## Page 24

**ordonné**, appointed.  
**notablement**, in a noteworthy  
 manner.  
**vrai**, real.  
**remettre**, to deliver up.  
**écuyer**, esquire.  
**délivrer (se)**, to free oneself from.  
**mettre à finance**, to set a ransom.  
**couronne**, crown.  
**assister**, to be present.  
**tuteur**, guardian.  
**parmi**, amongst.  
**acharné**, ruthless, relentless.  
**procédure**, proceedings.  
**entamer**, to institute, set on foot.  
**guerroyer**, to wage war.

## Page 25

**moque (se) de**, to laugh at, make  
 a fool of.  
**vouloir (n.)**, will.  
**pouvoir (n.)**, power.  
**élan**, outburst.

**à moitié**, half, half-way.  
**fourreau**, sheath.  
**frapper**, to strike.  
**pourtant**, however.  
**peine**, difficulty.  
**dépasser**, to go beyond.  
**but**, object, purpose.  
**prodiguer (se)**, to make oneself  
 cheap, expose oneself to danger.  
**rester**, to remain.  
**représentant**, representative.  
**vœu**, wish, desire.  
**éclater**, to burst forth, blaze out.  
**culte**, worship.  
**vouer**, to devote, address.  
**fidèles**, faithful partisans.  
**sobriquet**, nickname.  
**jadis**, formerly.

## Page 26

**considérable**, of high station.  
**lieue**, league.  
**féliciter (se)**, to congratulate one-  
 self.  
**bonheur**, good fortune.  
**constant**, steadfast.  
**souhaiter**, to wish.  
**pleurer**, to weep.  
**que voici un bon peuple**, what  
 a good people this is!  
**plût à Dieu**, would to God!  
**enterrer**, to bury.  
**entreprendre**, to undertake.  
**mandat**, mandate, commission.  
**réfuser (se)**, to decline.  
**vœu**, wish, request.  
**repousser**, to deny, thrust aside.  
**soutenir**, to maintain, contend.  
**d'ailleurs**, moreover.  
**relever de**, to be dependent,  
 amenable.  
**assigner**, to summon.  
**comparaître**, to appear (before a  
 tribunal), compare.  
**réfuser**, to challenge.

## Page 27

**outré mer**, overseas.  
**confrère**, colleague.  
**rendre (se)**, to go.  
**avis**, warning, notice.



**s'obstiner à**, to persist in.  
**recueillir**, to gather.  
**séance**, sitting.  
**fers**, irons, chains.  
**lier**, to fasten.  
**pièce de bois**, log of wood.  
**de bas étage**, of low condition.  
**plaindre (se)**, to complain.  
**tentative**, attempt.  
**évasion**, escape.  
**véridique**, truthful.  
**droit**, right.  
**requérir**, to bid.  
**serment**, oath.

## Page 28

**jurer**, to swear.  
**charger**, to burden.  
**prêter serment**, to take an oath.  
**foi**, faith.  
**sommer**, to call upon, charge.  
**coupable**, guilty.  
**passer outre**, pass on.  
**taire (se)**, to be silent.  
**Dieu veuille**, may God.  
**n'avoir garde de**, to be far from  
 one's purpose.  
**détours**, windings, shifts.  
**employer (s')**, to apply oneself.  
**lasser**, to tire out.  
**tromper**, to deceive.  
**mentir**, to lie.  
**en appeler à**, to appeal to.  
**moyen**, means.  
**tour**, tower.

## Page 29

**étaler**, to display.  
**bourreau**, executioner.  
**remplir**, to fulfil.  
**ramener**, to bring back.  
**voie**, way, path.  
**corps**, body.  
**arracher**, to tear.  
**âme**, soul.  
**déployer**, to exert.  
**dompter**, to subdue.  
**chapitre**, chapter.  
**soumettre (se)**, to submit.  
**fait**, action.  
**transmettre**, to forward.

**chefs d'accusation**, counts in the  
 indictment.  
**avertir**, to warn.  
**subir**, to undergo.  
**pièce**, document.  
**salle**, hall, room.  
**voisin (adj.)**, neighbouring.  
**chevalier**, knight.  
**né**, born.  
**obéissance**, obedience.  
**soumettre (se)**, to submit.

## Page 30

**foi**, faith.  
**baptême**, baptism.  
**épouse**, spouse, bride.  
**écouter**, to listen to.  
**borner (se)**, to confine oneself.  
**répondre**, to answer, reply.  
**quant**, as to.  
**faits**, actions, deeds.  
**dits**, sayings, words.  
**rapporter (s'y)**, to abide by.  
**tenir (s'y)**, to keep to.  
**tenu**, bound.  
**allumer**, to light.  
**bourrée**, fagot.  
**soutenir**, maintain.  
**loi**, law.  
**vider**, to settle, decide.  
**soumettre (se)**, to submit.  
**oublier**, to forget.  
**délaisser**, to forsake.  
**guerrier**, warrior.  
**vif**, keen, lively.  
**à son sujet**, with regard to her.  
**récit**, narrative, report.  
**rechercher**, to seek for.

## Page 31

**mettre à l'aise**, to set at ease.  
**peine**, penalty.  
**en connaissance de cause**, with  
 knowledge of the matter.  
**plein**, full.  
**efforcer (s')**, to endeavour.  
**avoir lieu**, to take place.  
**céder**, to yield.  
**injurer**, insult.  
**oser**, to dare.  
**huissier**, usher.  
**inquiet**, uneasy, concerned.

**rendre** (se), surrender.  
**vouloir bien**, to be quite willing.  
**fit-il**, said he.  
**moine**, monk.  
**de par le diable**, in the devil's name.  
**dires**, sayings, words.

## Page 32

**présentement**, just now, at once.  
**brûler**, to burn.  
**frémir**, to shudder.  
**désavouer**, to deny, disavow.  
**détacher** (se) **de**, to renounce.  
**pièce**, document.  
**assistant**, one who is present.  
**écriture**, writing.  
**témoin**, witness.  
**manche**, sleeve.  
**mécontent**, dissatisfied.  
**en toutes lettres**, in full.  
**quoi qu'il en soit**, however this may be.  
**rendre**, to pronounce.  
**arrêt**, judgment.  
**définitif**, final.  
**considérant**, preamble.  
**douleur**, suffering.  
**désormais**, henceforth.

## Page 33

**peur**, fear.  
**foule**, crowd.  
**Pierre**, stone.  
**trouver** (se), to happen to be.  
**mentir**, to lie.  
**avoir raison**, to be right.  
**souci**, care.  
**affidé**, secret agent, confederate.  
**retrouver**, to get hold of again.  
**entourer**, to surround.  
**or ça**, now then!  
**réjouir** (se) **de**, to rejoice at.  
**faire couper** (se), to get cut.  
**taillés en rond**, bobbed.  
**au dit lieu**, in the said place.

## Page 34

**dehors**, outside.  
**de certain**, for certain.  
**être couchée**, to lie down.

**ferrée**, chained.  
**jambe**, leg.  
**dimanche**, Sunday.  
**jour**, day, feast.  
**déferer**, to take off the fetters.  
**vider**, to empty.  
**le dit**, the aforesaid, it.  
**vêtir** (se), to dress, clothe oneself.  
**défendu**, forbidden.  
**néanmoins**, nevertheless.  
**bailler**, to give.  
**débat**, discussion.  
**rédiger**, to draw up.  
**naguère**, formerly, some time before.  
**prêtre**, priest.

## Page 35

**pourquoi**, why.  
**entourer**, to surround.  
**convenir**, to be suitable.  
**jeudi**, Thursday.  
**répondre que oui**, to answer in the affirmative.  
**témoigner**, to express, convey.  
**trahison**, betrayal, treachery.  
**crainte**, fear.  
**faire pénitence**, to do penance.  
**conciliable**, reconcilable.

## Page 36

**de son gré**, voluntarily.  
**éclatant**, striking.  
**arracher**, to wrest, wring.  
**répandre** (se), spread.  
**place**, square.  
**subir**, to undergo.  
**le supplice du feu**, death by burning.  
**effroi**, terror.  
**net**, pure.  
**cendres**, ashes.  
**survenir**, to happen to come.

## Page 37

**concierge**, keeper, guardian.  
**convenable**, suitable.  
**advenir**, to happen.  
**espérance**, hope.  
**tirer de**, to take out of.

**charrette**, tumbril.  
**interdire**, to forbid.  
**environs**, neighbourhood.  
**précipiter** (se), to rush.  
**témoigner**, to show.  
**hors de lui**, beside himself.  
**repousser**, to thrust back.  
**pourvu**, provided.  
**canonicat**, canonry.  
**chanoine**, canon.  
**cordonnier**, shoemaker.  
**donner** (se) **comme**, to pretend to be.  
**originaire**, native.

## Page 38

**sans**, but for.  
**de loin**, from a distance.  
**bras séculier**, secular arm, civil justice.  
**laïque**, lay.  
**avoir qualité**, to be authorized, have a right.  
**bûcher**, pile, stake.  
**agenouiller** (s'), to kneel down.  
**adonné à**, absorbed in.  
**assistant**, bystander.  
**fendre**, to split.  
**tendre**, to hold out.  
**baiser**, to kiss.  
**poitrine**, breast.  
**aller chercher**, to fetch.  
**portail**, porch.  
**pas**, threshold.  
**pendre**, to hang.  
**tant que**, as long as.  
**reddition**, surrender.  
**lors de**, at the time of.

## Page 39

**demeure**, dwelling-place.  
**avoir grand peur**, to be greatly afraid.

**étouffer**, to stifle, restrain.  
**tenir toujours**, to continue holding.  
**tromper**, to deceive.  
**douloureusement**, sorrowfully.  
**supplice**, execution.  
**confier** (se), to trust.  
**déposer**, to testify, give evidence.  
**fidèle**, faithful.

## Page 40

**état**, business, trade.  
**patrie**, native country.  
**d'en haut**, from above.  
**de nos jours**, nowadays.  
**sauveur**, saviour.  
**genre humain**, mankind.  
**passer** (se) **de**, to do without.  
**en attendant**, in the meantime.  
**constater**, to note, record.  
**avenir**, future.  
**écouler**, to elapse.  
**pourtant**, nevertheless.  
**affranchir**, to free.  
**avoir honte**, to be ashamed.

## Page 41

**accueillir**, to receive favourably.  
**entamer**, to begin.  
**casser**, to quash, abrogate.  
**insigne**, notable.  
**briser**, to break.  
**rétablir**, to set up again.  
**divertir**, to amuse.  
**aux dépens**, at the expense.

## Page 42

**lutte**, struggle.  
**fondre**, to melt.  
**ériger**, to set up.







